

1 Évolution de la fécondité dans la zone OCDE : déterminants sous-jacents et rôle de l'action publique

Introduction et principales conclusions

La plupart des pays de l'OCDE ont enregistré une baisse notable des taux de fécondité au fil des ans. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) a diminué de plus de moitié en moyenne dans les pays de l'OCDE, passant de 3.3 enfants par femme en 1960 à 1.5 en 2022. Cette évolution va transformer en profondeur les sociétés, les populations et les familles, et pourrait avoir des effets considérables sur la croissance économique et la prospérité. Par conséquent, les responsables publics feraient bien de s'attacher à comprendre les causes de ce recul et les raisons pour lesquelles les adultes ont moins d'enfants, voire aucun, ainsi qu'à réfléchir aux mesures à adopter pour les aider à avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent, au moment où ils le souhaitent.

Le choix d'avoir ou non un enfant dépend d'un large éventail de facteurs, comme la sécurité économique et financière, le coût de l'éducation des enfants, les normes sociales, la situation personnelle, l'état de santé, ainsi que la situation générale du marché du travail et la politique familiale en vigueur. Au cours des dernières décennies, nombre de ces facteurs ont évolué, ce qui a eu un effet sur le choix des femmes d'avoir un (autre) enfant. Parmi les principales évolutions sociétales, politiques et économiques, citons l'accroissement du niveau d'études des femmes, l'amélioration de l'accès à des moyens de contraception efficaces, la prédominance croissante des ménages à double revenu, et le renforcement des politiques publiques (comme les congés rémunérés et les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE)), qui aident les parents à concilier responsabilités professionnelles et familiales. En outre, une succession de crises mondiales a accentué l'insécurité économique, sur le marché du travail et en matière de logement. Les jeunes sont plus particulièrement touchés, ce qui complique leur entrée dans la parentalité.

Autre cause pouvant expliquer cette évolution des taux de fécondité : le changement du rapport à la parentalité. Par exemple, la progression de l'égalité des genres au sein des ménages, conjuguée à un durcissement des normes en matière de parentalité – les parents consacrant davantage de temps et d'argent à chacun de leurs enfants – expose un nombre croissant de pères au coût (d'opportunité) de la parentalité. Étant donné que les hommes et les femmes trouvent de plus en plus souvent un sens à leur vie en dehors de la parentalité, ils sont davantage susceptibles de repousser le moment d'avoir des enfants, voire d'y renoncer totalement, pour réaliser d'autres projets de vie, comme progresser sur le plan professionnel et chercher à se réaliser soi-même (la réalisation de soi ou autoréalisation étant la forme la plus avancée de développement psychologique, qui permet à chaque individu de réaliser pleinement son potentiel) (Maslow, 1943^[11]).

Ce chapitre rassemble des données issues de publications internationales relatives aux déterminants sous-jacents des taux de fécondité, et présente les résultats d'une récente analyse de l'OCDE sur les effets de la situation professionnelle, de l'évolution du budget des ménages et de différents aspects des politiques familiales sur les taux de fécondité et l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants (Fluchtmann, van Veen et Adema, 2023^[2]). Enfin, il examine brièvement les considérations relatives à l'action publique.

Principales conclusions

Les pays de l'OCDE observent de longue date une diminution de l'indicateur conjoncturel de fécondité, amorcée dans les années 1960. Si elle a marqué une pause pendant les années 2000, cette contraction a repris après la crise financière de 2007-08. En 2022, l'ICF s'élevait à 1.5 enfant par femme – ce qui est sensiblement inférieur au seuil de renouvellement des générations de 2.1 enfants par femme. Dans les pays de l'OCDE en 2022, c'est en Israël que l'ICF était le plus élevé, à 2.9 enfants par femme, suivi du Mexique et de la France avec 1.8 enfant par femme. À l'inverse, c'est en Italie et en Espagne qu'il est le plus bas, à 1.2 enfant par femme, tandis qu'en Corée, il était estimé à 0.7 en 2023. Les femmes mettent au monde leurs enfants à un âge de plus en plus tardif, à savoir 30.9 ans en moyenne en 2021, contre 28.5 ans en 2000. La baisse de la fécondité depuis les années 1960 et l'augmentation de l'âge des mères peuvent s'expliquer en partie par une autonomie accrue et un plus grand pouvoir d'action en matière de planification familiale. Néanmoins, les grandes évolutions sociales et économiques qui ont changé la donne quant au choix de fonder une famille et à la parentalité jouent aussi un rôle déterminant.

Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes :

- Si l'on observe une tendance générale vers une hausse de l'infécondité dans la zone OCDE, elle est plus ou moins affirmée selon les pays. L'analyse comparative de la fécondité de cohortes de femmes nées en 1935 et en 1975 montre que l'incidence de l'infécondité permanente a au moins doublé en Espagne, en Estonie, en Italie, au Japon, en Lituanie, en Pologne et au Portugal, et qu'elle concerne près d'une femme sur quatre de la cohorte de 1975 en Espagne et en Italie. Cette proportion atteint 28 % au Japon.
- En moyenne dans les pays de l'OCDE, on n'observe pas de changement notable dans le rang de naissance des enfants sur la période 1980-2022, mais cette stabilité globale masque des disparités importantes entre les pays. Par exemple, en Estonie et en Hongrie, la proportion de naissances de troisième rang ou plus a augmenté de plus de 5 points de pourcentage et dépasse 20 %. À l'inverse, en Espagne et en Irlande, cette proportion a été presque divisée par deux au cours de la même période, à 25 % et 14 % respectivement.
- En principe, les parents ne choisissent pas d'avoir des enfants parce qu'ils en tireront un bénéfice économique. Néanmoins, les considérations économiques influent tout de même sur la fondation des familles. Ainsi, depuis les travaux fondateurs de Becker (1960^[3]), de nombreuses études ont montré que certaines variables économiques clés, comme le revenu des ménages, sa répartition entre les parents et le coût de la garde des enfants et du logement, exercent une influence sur le choix d'avoir ou non des enfants, à quel moment et combien. Dans son analyse économique de la

fécondité, Becker pose le postulat suivant : « un accroissement du revenu ou une diminution du coût des enfants aurait, l'un et l'autre, une incidence, généralement positive, sur la quantité ou la qualité (dépense) des enfants... ». Ainsi, une augmentation du coût des enfants entraînerait une contraction du taux de fécondité. On peut donc se demander pourquoi les taux de fécondité ont diminué, et quels sont les grands facteurs liés aux coûts qui ont contribué à ce repli.

- La réponse tient en partie à l'évolution des rôles attribués à chaque genre dans la société. En 1960, l'ICF s'établissait à 3.3 enfants par femme en moyenne dans les pays de l'OCDE, tandis que le taux d'activité des femmes était souvent inférieur à 50 %. Au cours des dernières décennies, le niveau d'études, le taux d'activité et les revenus des femmes ont progressé, ce qui signifie que le fait d'avoir un (autre) enfant représente un coût d'opportunité plus élevé (OCDE, 2023^[4]). Si les femmes doivent choisir entre travailler et fonder une famille, certaines d'entre elles vont choisir d'avoir un (ou plusieurs) enfant(s) et donc de limiter leur activité, quand d'autres vont choisir d'exercer un emploi rémunéré, et donc de limiter leur fécondité. Faute de possibilités permettant de concilier vie professionnelle et vie privée, l'augmentation du taux d'activité des femmes entraîne donc une diminution des taux de fécondité.
- Cependant, si les femmes ont la possibilité de conjuguer activité professionnelle et vie de famille, et de participer à la vie économique sur un pied d'égalité par rapport aux hommes, les résultats économiques sont meilleurs, et les taux de fécondité plus élevés. La mise en place de possibilités accrues de concilier vie professionnelle et obligations familiales, couplée à l'importance croissante accordée à l'égalité des genres au sein de la société, a contribué à la transformation des rôles dévolus aux hommes et aux femmes au sein de la cellule familiale, qui, en moyenne, est plus susceptible que par le passé d'être constituée de deux apporteurs de revenus. Cela explique pourquoi le taux d'emploi des femmes était corrélé négativement au taux de fécondité par le passé, alors qu'aujourd'hui, cette corrélation est positive en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- Les pouvoirs publics mettent davantage l'accent sur les mesures visant à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et obligations familiales, en vue de réduire le coût des enfants pour les parents et de préserver le revenu des ménages, ce qui doit en théorie soutenir les taux de fécondité (Becker, 1960^[3]). Par exemple, tous les pays de l'OCDE à l'exception d'un seul ont mis en place un congé de maternité/parental rémunéré pour permettre aux parents de s'occuper de leurs enfants, et les pays investissent à divers degrés dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE). Les pays disposant de systèmes d'aides bien développés, comme la France, la Hongrie et les pays nordiques, consacrent environ 3 % de leur PIB aux prestations familiales, au minimum. Dans les pays dotés des politiques les plus cohérentes, les dispositions relatives au congé parental rémunéré et les systèmes d'EAJE sont bien coordonnés, ce qui permet aux parents de bénéficier d'un accompagnement continu avant l'entrée de leur enfant à l'école. Toutefois, en 2022-23, même dans un grand nombre de ces pays, l'indicateur conjoncturel de fécondité a reculé pour s'établir aux alentours de la moyenne OCDE. À l'inverse, en Hongrie, la hausse des dépenses afférentes aux prestations familiales au cours des dix dernières années a porté l'ICF jusqu'à cette même moyenne. De toute évidence, la politique du travail et la politique familiale ne peuvent à elles seules expliquer la variation des taux de fécondité entre les pays.
- D'autres coûts directs liés aux enfants entrent également en ligne de compte. Les inquiétudes entourant le coût du logement s'imposent comme un obstacle à la décision d'avoir des enfants (supplémentaires), les dépenses connexes ayant considérablement augmenté depuis la fin des années 1990 dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2023^[5]). Le coût de l'enseignement privé peut aussi faire renoncer à avoir un enfant (supplémentaire) – c'est notamment le cas en Corée, mais ce n'est pas un facteur à prendre en compte dans tous les pays de l'OCDE.
- Les résultats des régressions pour l'ensemble de la zone OCDE mettent en évidence des corrélations positives entre les indicateurs conjoncturels de fécondité, les taux d'emploi des hommes et des femmes, les dépenses publiques au titre des congés parentaux et de l'EAJE, et les aides financières aux ménages, quoique dans une moindre mesure. Les régressions mettent également au jour une corrélation clairement négative entre les indicateurs conjoncturels de fécondité et les coûts du logement, et le taux de chômage en tant qu'indicateur conjoncturel du marché du travail. Toutefois, une part importante de la variation de la fécondité n'est pas expliquée par ces facteurs, ce qui pourrait donner à penser que le sentiment d'insécurité joue un rôle croissant, de même que les attitudes et les normes sociétales.
- La rapide succession de crises mondiales observée récemment, comme la pandémie de COVID-19, les problèmes climatiques croissants et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, a probablement contribué à la diffusion d'un sentiment d'incertitude et d'imprévisibilité, qui peut conduire certains parents potentiels à retarder le moment de fonder une famille, voire à y renoncer complètement.
- Ces dernières années ont aussi été marquées par une évolution des attitudes à l'égard de la parentalité. Les jeunes hommes comme les jeunes femmes trouvent de plus en plus un sens à leur vie en dehors de la parentalité et il est de plus en plus accepté de ne pas avoir d'enfants. Parallèlement, les exigences normatives de « bonne parentalité » ont gagné en importance, et l'équilibre fluctuant entre les coûts et les avantages de la parentalité – qu'ils soient financiers ou non – sous-tend le choix des générations actuelles d'avoir moins d'enfants que les précédentes, voire de ne pas en avoir du tout.

La faiblesse persistante de la fécondité alimente le débat autour de la nécessité de mettre en œuvre une politique familiale plus nataliste dans certains pays de l'OCDE. En Corée, en Hongrie et au Japon, par exemple, les préoccupations suscitées par les taux de fécondité sont un déterminant important de l'élaboration de la politique familiale. Toutefois, cette problématique ne joue pas de rôle notable dans l'élaboration des politiques aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni par exemple, bien que l'évolution démographique soit tout de même préoccupante.

La meilleure des solutions qui s'offrent aux pays soucieux de leur taux de fécondité reste encore de promouvoir l'égalité entre les genres et un partage plus équitable des responsabilités professionnelles et familiales. Cela suppose de mettre en place des politiques familiales qui aident à concilier travail et vie de famille, mais exige aussi de porter plus d'attention aux coûts afférents à l'entretien des enfants, et en particulier aux coûts de logement. Toutefois, eu égard à l'évolution des préférences individuelles en matière de fécondité, il paraît peu probable que ces mesures permettent aux pays de se rapprocher du seuil de renouvellement des générations.

Il serait aussi prudent de réfléchir aux moyens de s'adapter à un avenir où les taux de fécondité seraient plus bas, ne serait-ce que parce que toute progression du taux de fécondité aujourd'hui ne se traduira par une augmentation de la population active que dans une vingtaine d'années. Ces moyens – qui dépassent le cadre de la politique familiale et l'objet du présent chapitre – pourraient consister à viser un solde migratoire positif, à intégrer un plus grand nombre de groupes sous-représentés dans la population active et à prendre des mesures pour améliorer leur productivité afin d'atténuer les conséquences économiques et budgétaires d'une éventuelle diminution de la main-d'œuvre.

Des naissances moins nombreuses et plus tardives dans la plupart des pays de l'OCDE

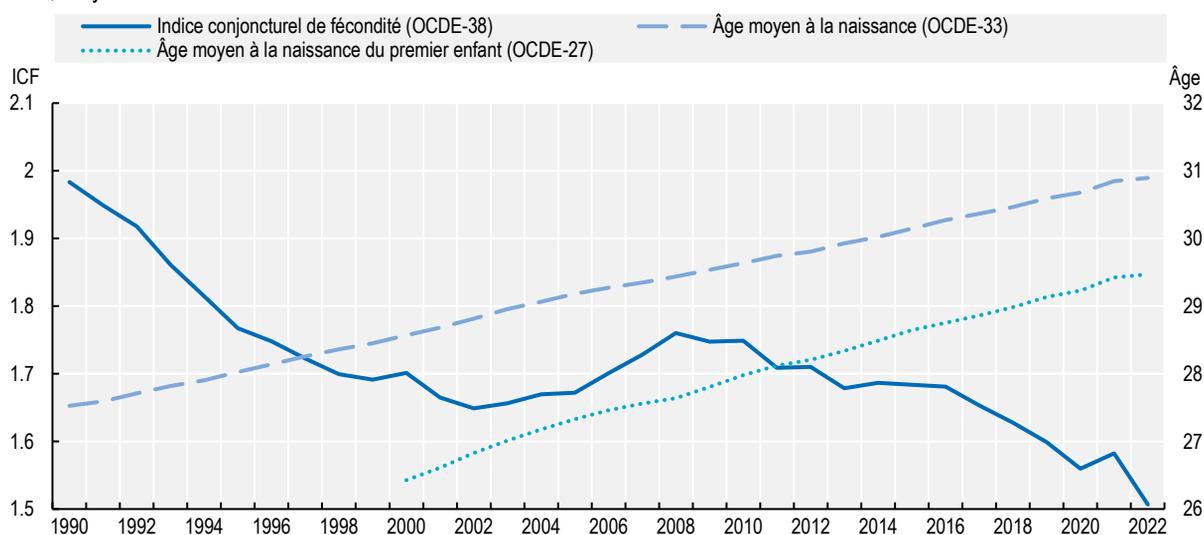
Les indicateurs conjoncturels de fécondité restent élevés et largement supérieurs aux seuils de renouvellement des générations dans certaines régions du monde, et plus de la moitié de la hausse prévue de la population mondiale à l'horizon 2050 sera concentrée dans huit pays seulement : la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde – qui est devenue le pays le plus peuplé du monde en 2023, dépassant la Chine (ONU DAES, 2023^[6]), le Nigeria, le Pakistan, les Philippines et la Tanzanie. La population des pays d'Afrique subsaharienne devrait continuer de croître jusqu'en 2100, et contribuera à plus de la moitié de la hausse de la population mondiale prévue jusqu'en 2050. Néanmoins, même les pays à forte fécondité ont observé une baisse considérable de leur indicateur conjoncturel de fécondité, en particulier depuis le début des années 1990, et une convergence vers le seuil de renouvellement des générations est prévue au cours du 21^e siècle (UN DESA Population Division, 2022^[7]). Selon les dernières estimations, l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'échelle mondiale devrait passer de 2.21 en 2022 à 1.83 en 2050 et 1.59 en 2100 (Bhattacharjee et al., 2024^[8]). Cette baisse à long terme du nombre d'enfants est liée au développement économique, aux avancées notables dans le domaine de la santé procréative, ainsi qu'à l'autonomisation économique et sociale des femmes (Skirbekk, 2022^[9]).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les dernières décennies ont été marquées par des naissances à la fois moins nombreuses et plus tardives. Au début des années 1990, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) moyen (voir la définition dans les notes du Graphique 1.1) avait déjà amorcé sa baisse de longue date dans les pays de l'OCDE. En 1990, il s'établissait juste en dessous de 2 enfants par femme, soit un niveau relativement proche du seuil de renouvellement de 2.1 qui permet de maintenir un niveau de population constant en l'absence d'immigration (Graphique 1.1). L'ICF moyen a continué de diminuer tout au long des années 1990 dans la zone OCDE, pour s'établir à 1.65 enfant par femme en 2002. Cette contraction est en partie imputable à un report du premier enfant, qui a donné lieu à un rebond de la fécondité dans les années 2000, l'ICF ayant culminé à 1.76 en 2008 (Burkimsher, 2015^[10] ; Beaujouan et Berghammer, 2019^[11]). Il est reparti à la baisse au cours des années suivantes, pour atteindre un plus bas de 1.5 en moyenne en 2022. Dans le même temps, l'âge moyen auquel les mères mettent au monde leurs enfants a augmenté, passant de 28.5 ans en 2000 à près de 31 ans en moyenne en 2022 dans la zone OCDE.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de fortes fluctuations des naissances et des taux de fécondité dans tous les pays, bien que les effets varient d'un pays à l'autre. En 2019 et 2020 (année marquant le début de la pandémie), les indicateurs conjoncturels de fécondité ont reculé dans plus de deux tiers des pays de l'OCDE ; en 2021 en revanche, ils ont augmenté dans deux tiers d'entre eux, bien que la base de comparaison de 2020 soit assez basse (2024^[12]), indicateur SF2.1). Les confinements décidés au début de la pandémie ont donné lieu à un recul considérable de la fécondité dans de nombreux pays européens début 2021, suivi toutefois d'un rapide rebond à la fin du premier trimestre de 2021 (Pomar et al., 2022^[13]). Par exemple, les États-Unis et la Norvège ont enregistré une hausse de l'indicateur conjoncturel de fécondité en 2021 (Bailey, Currie et Schwandt, 2022^[14] ; Lappegård et al., 2022^[15]). Dans une étude fondée sur 37 pays, principalement de l'OCDE, Sobotka et al. (2023^[16]) confirment cette tendance, mais montrent également que les naissances sont reparties à la baisse en janvier 2022, de manière inattendue. En effet, au moment de la période de conception correspondante, c'est-à-dire au printemps 2021, les mesures de lutte contre la pandémie étaient en grande partie levées et la vaccination prenait de l'ampleur. Ce phénomène pourrait être dû à un report des naissances au moment du déploiement de la campagne de vaccination, à la reprise générale du travail, et à un retour des comportements observés avant la pandémie en matière de fécondité (Sobotka et al., 2023^[16]).

Graphique 1.1. Des naissances à la fois moins nombreuses et plus tardives

Indicateur conjonctuel de fécondité (axe de gauche) et âge moyen des mères à la naissance (du premier enfant) (axe de droite), 1990 ou 2000 à 2022, moyenne de l'OCDE



Note : l'indicateur conjonctuel de fécondité pour une année donnée correspond au nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde si elle vivait jusqu'à la fin de sa période de fécondité et si elle donnait naissance au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité par âge de l'année considérée. On le calcule en faisant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Les moyennes de l'OCDE sont des moyennes non pondérées. La moyenne OCDE des indicateurs conjonctuels de fécondité englobe l'ensemble des 38 pays de l'OCDE. La moyenne OCDE de l'âge moyen de la mère à la naissance des enfants exclut l'Allemagne, la Corée, la France, la Lettonie et la Turquie. La moyenne OCDE de l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant exclut l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE (2024^[12]), Indicateurs SF2.1 et SF2.3, Base de données sur la famille, www.oecd.org/els/family/database.htm.

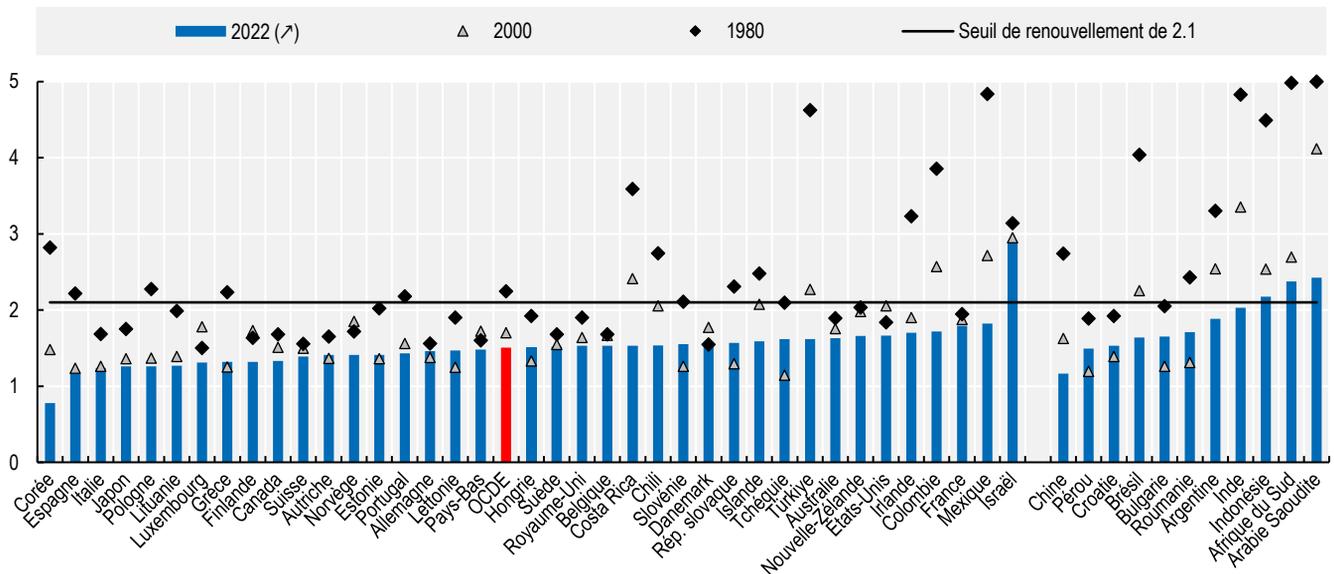
StatLink  <https://stat.link/vxdInC>

Les taux de fécondité ont diminué dans la plupart des pays depuis 1980

Les trajectoires spécifiques de l'indicateur conjonctuel de fécondité varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans certains, la majeure partie de la baisse a été observée bien plus tôt que dans d'autres (Graphique 1.2). L'ICF a augmenté dans 6 pays de l'OCDE au cours de la période 1980-2000 et dans 5 pays au cours de la période 2000-22, mais il a diminué dans la totalité des pays de l'OCDE en 2022 par rapport à 1980, sauf au Danemark.

Graphique 1.2. Le taux de fécondité a baissé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE depuis 1980

Indicateurs conjoncturels de fécondité, 1980, 2000 et 2022 (ou année la plus proche)



Note : Voir notes du Graphique 1.1. Les chiffres portent sur 2021 au lieu de 2022 pour les pays suivants : Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Royaume-Uni, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Pérou, Afrique du Sud, Argentine et Arabie saoudite.

Source : OCDE (2024^[12]), indicateur SF.2.1, Base de données de l'OCDE sur la famille, www.oecd.org/els/family/database.htm.

StatLink  <https://stat.link/ofa9z6>

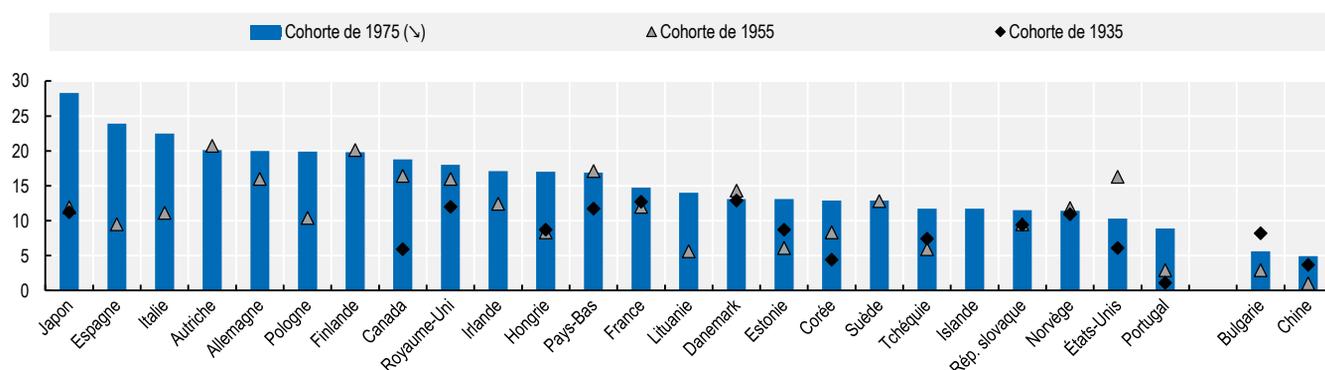
Les cinq pays de l'OCDE qui affichaient l'indicateur conjoncturel de fécondité le plus élevé en 1980 – à savoir la Colombie, le Costa Rica, l'Irlande, le Mexique et la Türkiye – sont ceux qui ont enregistré les plus fortes baisses : l'ICF a reculé de plus de 1.5 naissance, alors qu'il était bien supérieur à 3 naissances par femme auparavant. Israël rompt avec cette tendance, les femmes *haredim* (un groupe de population ultra-orthodoxe) ayant souvent un grand nombre d'enfants (OCDE, 2010^[17] ; Weinreb, 2023^[18]). En Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en République slovaque et en Tchéquie, les indicateurs conjoncturels de fécondité ont amorcé une baisse après la chute de l'Union soviétique, à laquelle a succédé une reprise modérée, les indicateurs étant repassés en 2022 au-dessus de leur niveau des années 2000.

Infécondité et rang de naissance des enfants

La baisse des indicateurs conjoncturels de fécondité est liée au fait que les femmes ont moins d'enfants, voire pas d'enfant du tout. L'infécondité progresse dans toute la zone OCDE, mais son ampleur et le moment de son apparition varient d'un pays à l'autre (Graphique 1.3). Au Canada, par exemple, la hausse de l'infécondité permanente semble se situer entre la cohorte des femmes nées en 1935 et celle des femmes nées en 1955. Toutefois, dans la plupart des pays de l'OCDE, cette hausse s'est produite plus récemment, entre les cohortes de 1955 et 1975 (femmes âgées de 49 ans en 2024), et l'infécondité a plus que doublé en Italie, en Espagne et au Japon, à 28 % des femmes nées en 1975. En Allemagne, en Autriche, en Espagne et en Italie, l'infécondité concerne 20 à 24 % des femmes nées en 1975, contre 10 à 20 % dans la plupart des autres pays de l'OCDE (Graphique 1.3). Les données relatives à la fécondité des cohortes ne permettent pas de dire si l'infécondité définitive est volontaire ou non. Toutefois, certaines femmes souhaitant avoir des enfants à un moment donné de leur vie pourraient bien ne jamais en avoir : les travaux publiés laissent penser que le nombre effectif d'enfants diffère du nombre d'enfants souhaité, en particulier chez les femmes très qualifiées en Europe et aux États-Unis (Beaujouan et Berghammer, 2019^[11] ; Tanturri et al., 2015^[19]).

Graphique 1.3. L'infécondité a nettement augmenté dans les cohortes de jeunes femmes de nombreux pays

Pourcentage de femmes n'ayant jamais eu d'enfant parmi les femmes nées en 1935, 1955 et 1975



1. En ce qui concerne la Chine, la cohorte de 1935 se rapporte aux femmes nées entre 1931 et 1935, et la cohorte de 1955 aux femmes nées entre 1951 et 1955 ; ces données ont été calculées sur la base de la série de données de 1995 ; la cohorte de 1970 a été calculée sur la base de la série de données de 2015. La Chine effectue un recensement décennal de la population lors des années se terminant par un zéro, et une enquête par sondage auprès de 1 % de la population (également appelée « microrecensement ») lors des années intercensitaires se terminant par un 5.

2. En ce qui concerne les données de la cohorte de 1975, elles se rapportent à la cohorte de 1970 pour la Corée et la République slovaque, aux femmes nées entre 1975 et 77 pour l'Allemagne, et à la cohorte de 1978 pour l'Italie. Pour les données relatives à la cohorte de 1975 en France, voir Köppen, Mazuy et Toulemon (2017^[20]).

3. En ce qui concerne les données de la cohorte de 1955 : elles se rapportent à la cohorte de 1950 pour l'Italie ; aux femmes nées entre 1951 et 1955 pour la France ; aux femmes nées entre 1954 et 1956 pour l'Allemagne ; à la cohorte de 1956 pour la Pologne ; de 1960 pour l'Espagne ; de 1967 pour la Finlande ; de 1968 pour la Slovaquie ; et de 1969 pour l'Autriche.

4. En ce qui concerne les données de la cohorte de 1935 : elles se rapportent aux femmes nées entre 1931 et 1935 pour la France ; à la cohorte de 1937 pour la Hongrie ; de 1944 pour l'Estonie ; de 1952 pour la Norvège ; de 1953 pour le Danemark ; et de 1953 pour le Japon.

5. Corée : lors du recensement (par le passé), seules les femmes mariées étaient interrogées sur leur nombre d'enfants. Les naissances hors mariage sont rares en Corée.

Source : Base de données sur la fécondité humaine, Bureau national des statistiques (Chine), Statistique Corée, Istituto Nazionale di Statistica, Institut national de la statistique et des études économiques, et Köppen, Mazuy et Toulemon (2017^[20]), « Demographic Research Monographs, Childlessness in Europe: Contexts, Causes, and Consequences », www.doi.org/10.1007/978-3-319-44667-7_4.

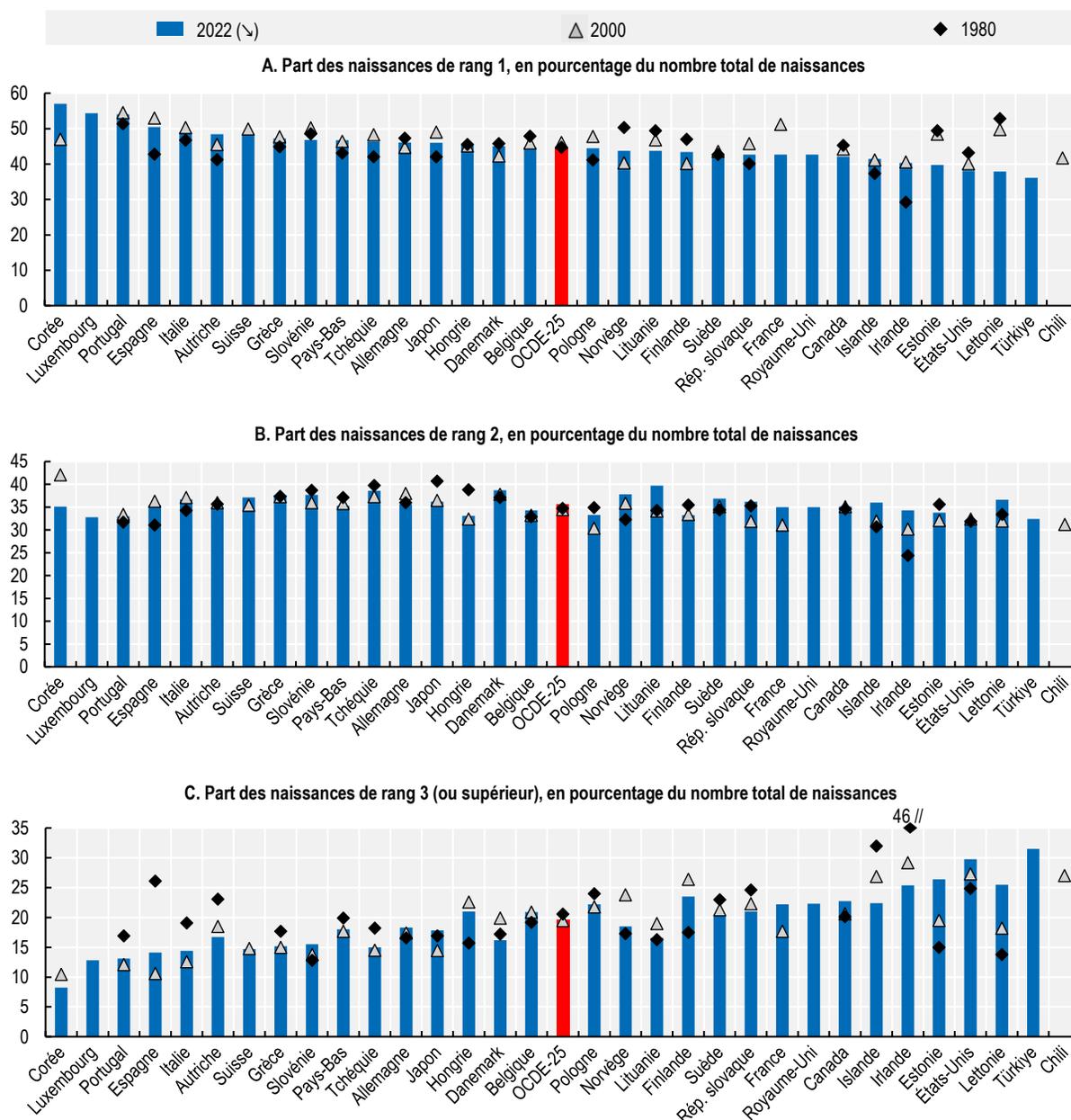
StatLink  <https://stat.link/mvkw3b>

Dans la zone OCDE, en moyenne, le nombre de naissances en fonction du rang n'a pas subi d'évolution majeure (Graphique 1.4) : les naissances de rang 1 représentent environ 45 % des enfants nés au cours d'une année donnée, tandis que la part des naissances de rang 2 s'établit à environ 35 % et la part des naissances de rang 3 ou supérieur à environ 20 %. La part des naissances de rang 1 en pourcentage des enfants nés était la même en 1980 et en 2022 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au cours de cette période, la part moyenne des naissances de rang 2 a légèrement augmenté, tandis que celle des naissances de rang 3 (et supérieur) a quelque peu diminué. Néanmoins, cette stabilité globale masque d'importantes disparités entre les pays en termes de « dynamique de la fécondité ». Par exemple, si en Estonie et en Hongrie la proportion de naissances de rang 3 (et supérieur) a augmenté de plus de 5 points de pourcentage pour dépasser 20 %, elle a été quasiment divisée par deux en Espagne et en Irlande, pour s'établir à 25 % et 14 % respectivement. Un groupe croissant de pays (Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, et Suisse) enregistre une part des naissances de rang 3 (et supérieur) inférieure à 15 %, alors qu'en Corée, cette part s'établit à seulement 8 %.

L'évolution moyenne des rangs de naissance des enfants dans la zone OCDE masque donc d'importantes différences entre les pays en termes de « dynamique de la fécondité ». Par exemple, le Graphique 1.3 montre que le Japon est le pays qui enregistre le taux d'infécondité définitive des femmes nées en 1975 le plus élevé de la zone OCDE (deux fois supérieur à celui de la Corée). Le Graphique 1.4 montre que la Corée enregistre la part des naissances de rang 3 et supérieur la plus faible des pays de l'OCDE, et la part des naissances de rang 1 la plus élevée. Cela donne à penser que lorsque les Japonaises décident d'avoir des enfants, elles sont plus susceptibles que les Coréennes d'en avoir deux ou trois (ou plus). Cela explique pourquoi l'indicateur conjoncturel de fécondité est plus élevé au Japon (1.3 enfant par femme en 2021) qu'en Corée (0.8 en 2021).

Graphique 1.4. La Corée affiche la part la plus élevée de naissances de rang 1 et la part la plus faible de naissances de rangs supérieurs

Rangs de naissance au cours d'années données, 1980, 2000 et 2022



1. Les données de 2022 se rapportent à l'année 2018 pour le Royaume-Uni ; 2019 pour le Canada ; 2020 pour la Corée ; et 2021 pour l'Allemagne, les États-Unis, le Japon, la Lituanie et la Türkiye.

2. Les données de 2000 se rapportent à 1999 pour la France ; 1997 pour l'Italie ; 2005 pour Malte ; et 2006 pour la Suisse.

3. Les données de 1980 se rapportent à 1992 pour la Croatie ; et à 1990 pour l'Allemagne, le Portugal et la Suède.

4. OCDE-25 correspond à la moyenne des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles pour l'ensemble des trois années : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovaquie et Suède, Tchéquie.

Source : Eurostat et Base de données sur la fécondité humaine.

StatLink  <https://stat.link/kf84v6>

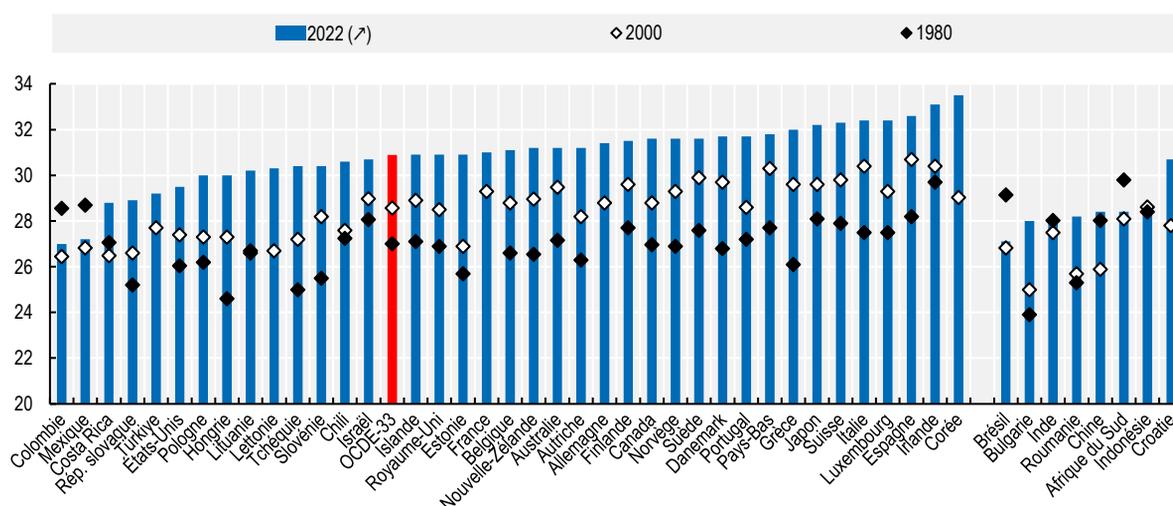
L'âge moyen des femmes à l'accouchement a augmenté

Si les indicateurs conjoncturels de fécondité ont diminué au cours des 40 dernières années, l'âge moyen des femmes à l'accouchement a augmenté, tout comme l'ICF des femmes de plus de 30 ans (voir l'indicateur de fécondité dans la section « Contexte général » du présent rapport). Dans la zone OCDE, l'âge moyen des mères à l'accouchement a augmenté, passant de 27 ans en 1980 à 28.6 ans en 2000, puis 30.9 ans en 2022 (Graphique 1.5). Seuls la Colombie et le Mexique font exception, ce qui s'explique par des taux de natalité relativement élevés chez les adolescentes (voir OCDE (2024^[12]), SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âge), et par le fait que dans ces deux pays, la majorité des enfants naissent de mères âgées de 20 à 24 ans (DANE, 2023^[21] ; INEGI, 2023^[22]).

Ces 20 dernières années, l'âge auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant dans les pays de l'OCDE en moyenne est passé de 28.5 ans à 30.8 ans, tandis que l'âge moyen des femmes au premier mariage a augmenté sur la même période, passant de 27.4 à 31.5 ans (voir l'indicateur relatif à la fécondité dans le chapitre 4 du présent rapport). L'âge moyen au premier mariage a donc dépassé l'âge moyen à la naissance du premier enfant. Par ailleurs, il est aujourd'hui fréquent de se marier après avoir eu des enfants ou d'avoir des enfants hors mariage. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, un peu de plus de 40 % des enfants nés en 2020 étaient nés de couples non mariés, et dans 14 des 38 pays de l'OCDE cette proportion était supérieure à 50 % (voir (2024^[12]), SF2.4 Part des naissances hors mariage). Avec moins de 3 % de naissances hors mariage en 2020, le taux de fécondité en Corée, au Japon et en Türkiye reste étroitement corrélé à un mariage. Le net recul du taux de nuptialité en Corée, qui est passé de 9.3 mariages pour 1 000 habitants en 1990 à 3.7 en 2022 (voir le chapitre 4), a contribué à la diminution de l'indicateur conjoncturel de fécondité dans le pays.

Graphique 1.5. L'âge moyen des femmes à l'accouchement a reculé de quatre ans au cours des 40 dernières années

Âge moyen des femmes à l'accouchement, 1980, 2000 et 2022 (ou année la plus proche)



1. Les données relatives au Royaume-Uni se rapportent uniquement à l'Angleterre et au Pays de Galles.
2. La moyenne OCDE-33 englobe uniquement les pays disposant de données relatives aux années 1980, 2000 et 2022.
3. Autres années : 2021 pour le Royaume-Uni au lieu de 2022 ; 2017 pour le Brésil et l'Inde au lieu de 2022 ; 2016 pour la Chine au lieu de 2021 ; 2014 pour l'Indonésie et 2011 pour l'Afrique du Sud au lieu de 2022 ; 2001 pour la Croatie et 2002 pour l'Afrique du Sud au lieu de 2000 ; 1990 pour la Pologne, 1982 pour la Slovaquie et 1981 pour l'Afrique du Sud au lieu de 1980.

Source : OCDE (2024^[12]), « SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âge », indicateurs SF2.1 et SF2.3, Base de données de l'OCDE sur la famille www.oecd.org/els/family/database.htm, fondée sur les statistiques démographiques d'Eurostat https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/view/DEMO_FIND et des offices statistiques nationaux.

StatLink  <https://stat.link/163n2d>

Au cours de cette période, c'est en Estonie, en Hongrie, en Grèce et en Tchéquie que l'âge moyen des femmes à l'accouchement a le plus fortement augmenté, de plus de 5 ans. Dans la zone OCDE, c'est en Corée que l'âge moyen des femmes à l'accouchement est désormais le plus élevé, à plus de 33 ans. La hausse récente de l'âge moyen des femmes à l'accouchement dans la zone OCDE laisse penser que les indicateurs conjoncturels de fécondité pourraient enregistrer un léger rebond dans un avenir assez proche, comme cela a été le cas dans les années 2000. Toutefois, la tendance au report des naissances dans la zone OCDE pourrait avoir des conséquences négatives sur la fécondité globale. Dans la mesure où les jeunes attendent plus longtemps avant d'avoir des enfants, ils sont susceptibles de reporter le moment de fonder une famille à un âge où les problèmes de fertilité – c'est-à-dire la capacité à avoir des enfants – risquent de les empêcher d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Les progrès de la médecine de la procréation peuvent, du moins dans une certaine mesure, permettre aux femmes d'avoir des enfants plus tard (Encadré 1.1).

Encadré 1.1. Grâce aux progrès de la médecine de la procréation, une part plus importante des naissances sont désirées

Du fait du report croissant des naissances, certains hommes et femmes risquent de ne plus être en mesure d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Les naissances de rang supérieur seront vraisemblablement plus concernées que les naissances de rang 1 : lorsque les couples retardent le moment de fonder une famille, ils sont plus susceptibles de connaître des problèmes de santé liés à la grossesse à mesure qu'ils vieillissent (Bhasin et al., 2019^[23]). Les taux d'infécondité sont en hausse et si les femmes étaient jusqu'à présent majoritairement stigmatisées à ce sujet, les hommes sont désormais tout aussi susceptibles d'être à l'origine des problèmes de fertilité dans le couple (Turner et al., 2020^[24]). La santé procréative des hommes s'est détériorée au cours des dernières décennies (Huang et al., 2023^[25]), comme en témoignent la baisse du nombre de spermatozoïdes et des concentrations de testostérone, ainsi qu'une hausse de la prévalence du cancer des testicules et des troubles de la puberté (Skakkebaek et al., 2019^[26]). Toutefois, on constate une certaine ambiguïté dans les travaux publiés, Borumandnia et al. (2022^[27]) indiquant que l'infécondité primaire masculine a diminué dans les pays à revenu élevé et augmenté dans les pays à faible revenu. Ce constat peut s'expliquer par le fait que la contraction des ICF dans les pays à revenu élevé masque l'infécondité, c'est-à-dire que la stérilité n'est souvent pas connue, tandis que dans les pays à faible revenu, les problèmes de malnutrition et les produits toxiques dans l'environnement et au travail influent sur la fécondité, d'autant que l'accès au traitement des problèmes de stérilité y est limité.

Grâce aux progrès de la médecine (méthodes contraceptives, traitement des troubles de la fertilité et techniques de procréation assistée notamment), les hommes et les femmes maîtrisent mieux leurs décisions de procréation que par le passé. Cette autonomie accrue a eu un impact direct sur l'évolution de la fécondité, notamment en raison d'une diminution du nombre de naissances non planifiées et de grossesses adolescentes (Tridenti et Vezzani, 2022^[28] ; Lindberg, Santelli et Desai, 2018^[29]). Aux États-Unis, par exemple, plus d'un tiers de la baisse de la fécondité observée entre 2007 et 2016 peut être attribué à un recul des grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes femmes (Buckles, Guldi et Schmidt, 2019^[30]). Dans le même temps, l'existence de traitements des troubles de la fertilité et de techniques de procréation assistée donne aux jeunes le sentiment qu'ils peuvent repousser leur décision d'avoir un enfant à plus tard. En Israël, par exemple, on observe que la procréation assistée a contribué à retarder l'âge auquel les jeunes femmes se marient et donnent naissance à un enfant (Gershoni et Low, 2021^[31]).

D'autre part, les traitements des troubles de la fertilité et les techniques de procréation assistée ont donné aux couples rencontrant des problèmes de fécondité une chance d'avoir un (ou plusieurs) enfant(s). La part des naissances impliquant une technique de procréation assistée de quelque forme que ce soit augmente régulièrement dans un grand nombre de pays (Doepke et al., 2022^[32]). Ces naissances représentaient 9.2 % de l'ensemble des naissances vivantes en 2019 au Danemark, un pays chef de file en la matière (Sundhedsdatastyrelsen, 2021^[33]).

Dynamique démographique

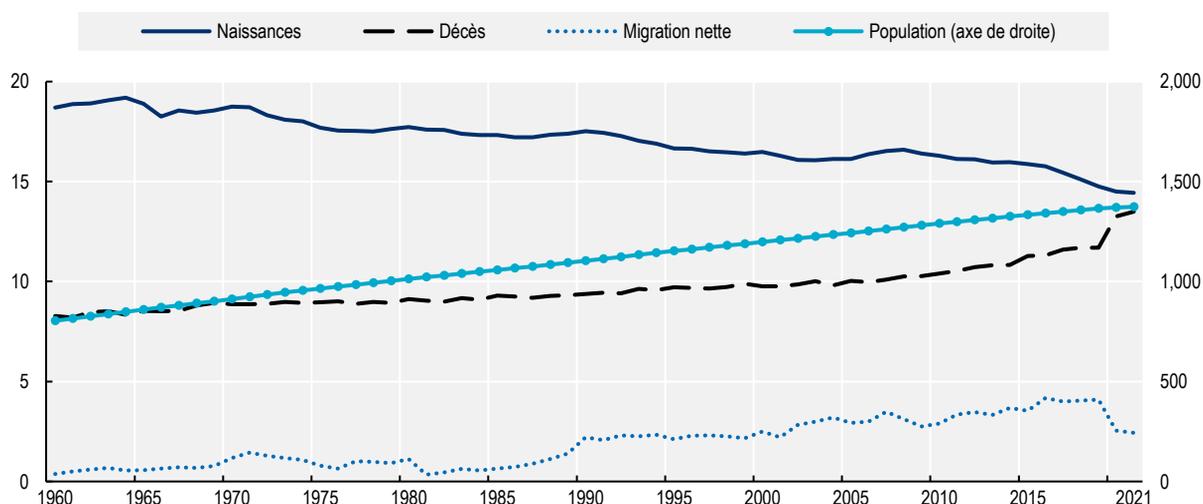
Au fil des années, la baisse des taux de fécondité a entraîné une diminution du nombre de naissances annuelles dans tous les pays de l'OCDE (Graphique 1.6). Parallèlement, le nombre de décès annuels est en hausse, quoiqu'à un rythme modéré par l'allongement de l'espérance de vie. Avec le COVID-19, le nombre de décès a augmenté à tel point qu'en 2021, il atteignait 13.5 millions à l'échelle de l'OCDE, un niveau proche du nombre de naissances (14.4 millions). Selon les projections démographiques des Nations Unies (variante moyenne), le nombre de décès surpassera le nombre de naissances dans les pays de l'OCDE vers 2035 (UN DESA Population Division, 2022^[7]).

La pandémie de COVID-19 a entraîné un recul du solde migratoire, mais depuis 2021, les migrations ont progressé pour s'établir à des niveaux record dans la zone OCDE, même sans tenir compte des réfugiés ukrainiens. Dans l'ensemble toutefois, la contribution nette des immigrés aux taux de fécondité est relativement limitée, alors même qu'un grand nombre d'entre eux arrivent dans les pays de l'OCDE alors qu'ils sont en âge de procréer et en provenance de pays où le taux de fécondité est souvent relativement élevé. Globalement, les schémas de fécondité des femmes immigrées et de celles nées dans le pays tendent à converger au fil du temps et des générations (voir OCDE (2023^[34]) pour un examen détaillé).

Selon des projections récentes, l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'échelle mondiale devrait passer de 2.21 en 2022 à 1.83 en 2050 et 1.59 en 2100 (Bhattacharjee et al., 2024^[8]). La croissance démographique dans les pays de l'OCDE devrait rester modeste à l'avenir, ce qui entraînera une évolution démographique aux conséquences importantes pour l'action publique (Encadré 1.2). Parmi les pays qui ont déjà enregistré un déclin démographique important ces dernières années figurent la Corée, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne (données de l'OCDE sur la population).

Graphique 1.6. Le nombre de décès était proche du nombre de naissances dans les pays de l'OCDE en 2021

Naissances, décès, solde migratoire et population, 1960-2021, total OCDE, en millions



Note : le solde migratoire correspond au nombre d'immigrés moins le nombre d'émigrés. La migration est définie ici comme un changement de résidence habituelle au cours des 12 derniers mois.

Source : Calculs tirés de World Population Prospects: The 2022 Revision, Nations Unies.

StatLink  <https://stat.link/t3jsrz>

Encadré 1.2. Conséquences de l'évolution démographique sur l'action des pouvoirs publics

La baisse des taux de fécondité et du nombre de naissances coïncide avec la hausse de l'espérance de vie (OCDE, 2023^[35]). L'allongement de l'espérance de vie est généralement une bonne nouvelle pour les individus concernés, mais, conjugué à de faibles taux de fécondité, il se traduira à l'avenir par un vieillissement démographique marqué et une diminution de la part de la population d'âge actif (voir OCDE (2023^[36]) et la Division de la population des Nations Unies (2022^[7]), ainsi que la section « Contexte général » du présent rapport (2023^[36])).

Le vieillissement démographique entraînera des pressions budgétaires accrues, car les dépenses publiques (au titre des pensions, des services de santé et des services aux personnes âgées) augmenteront, tandis que les recettes publiques diminueront probablement du fait du recul de la population d'âge actif (Guillemette et Turner, 2021^[37] ; OCDE, 2023^[36] ; Rouzet et al., 2019^[38]). Au vu des taux d'activité actuels (dans l'hypothèse de taux d'emploi stables), ce déclin devrait donner lieu à une baisse de près de 8 % du revenu par habitant au cours des trois prochaines décennies dans la zone OCDE, soit une baisse d'un quart de point de pourcentage de la croissance annuelle par habitant (André, Gal et Schieff, forthcoming^[39]).

La diminution de la taille relative de la population d'âge actif laisse davantage de place à l'immigration (OCDE, 2023^[34]) et favorise une meilleure intégration des femmes sur le marché du travail (Fluchtmann, Keese et Adema, 2024^[40]). L'amélioration du niveau d'études des jeunes hommes et des jeunes femmes peut avoir des retombées positives sur la productivité économique. Ainsi, l'immigration, la hausse des taux d'emploi des femmes et les gains de productivité atténueront certains effets négatifs du vieillissement démographique et de la faible fécondité sur la production économique (OCDE, 2018^[41]). En outre, l'allongement de la vie active (par exemple en relevant l'âge effectif de la retraite à mesure que l'espérance de vie augmente) pourrait alléger les pressions immédiates sur les systèmes de retraite.

Les modalités de formation des familles et les conditions de parentalité ont évolué

En 1960, Gary Becker a publié le tout premier article consacré à la relation unissant l'économie à la fécondité (Doepke et al., 2022^[32]), un article qui est sans doute aussi l'un des plus marquant sur le sujet. Il y soutient l'idée que « pour la plupart des parents, les enfants sont une source de revenu psychique ou de satisfaction » Dans son analyse économique de la fécondité, il y pose comme postulat que « les enfants seraient considérés comme un bien de consommation... un accroissement du revenu ou une diminution de leur coût ayant, l'un et l'autre, une incidence, généralement positive, sur leur quantité et leur qualité (dépense). Une progression de la culture contraceptive aurait elle aussi une incidence sur ces deux éléments, mais favoriserait la qualité au détriment de la quantité... » (Becker, 1960^[3]).

Au fil des années, le recours croissant à la contraception a contribué à faire reculer le nombre de naissances non prévues et les taux de fécondité (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, 2020^[42]), tandis que les niveaux d'études, les gains et les revenus augmentaient, en moyenne, à l'échelle de l'OCDE.

Si l'on reprend la grille d'analyse de Becker, il se pourrait que les coûts directs et/ou indirects associés aux enfants se soient alourdis de manière relativement importante. Il peut s'agir de coûts directs, comme l'instruction et le logement, mais aussi de coûts d'opportunité liés au fait de s'absenter du travail pour être avec ses enfants, ces derniers coûts s'élevant avec le niveau de rémunération.

Fluchtmann, van Veen et Adema (2023^[2]) ont observé que l'évolution de la fécondité est influencée par l'emploi des hommes et des femmes, les politiques publiques familiales, le coût du logement et l'insécurité (financière). Toutefois, une part importante de la variation de la fécondité demeure inexplicée, ce qui pourrait être signe que l'insécurité perçue joue un rôle important, de même que les attitudes et normes sociétales.

La corrélation entre niveau d'études et fécondité évolue chez les femmes

Au cours des décennies passées, la durée de la scolarité et le niveau d'études des femmes ont nettement progressé, en moyenne (Barro et Lee, 2013^[43] ; OCDE, 2023^[44]). De la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1990 (termes variables selon les pays), on a pu observer que plus une femme avait un niveau d'études élevé, moins elle était susceptible d'avoir d'enfants, et ce principalement parce que les études supérieures accentuaient le coût d'opportunité associé à la maternité. Ce coût était d'autant plus élevé qu'il n'était généralement pas possible de conjuguer travail et éducation des enfants. Toutefois, cet effet s'est affaibli du fait de l'érosion des naissances non planifiées et de la hausse des aides publiques et privées en faveur de la conciliation vie professionnelle-vie privée, qui ont réduit le coût d'opportunité lié au fait d'avoir des enfants. De fait, dans quelques pays de l'OCDE (Danemark, Norvège et Suède, par exemple), les femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont désormais plus de chances d'avoir des enfants que celles qui n'ont pas suivi d'études poussées (Jalovaara et al., 2019^[45] ; Ciganda, Lorenti et Dommermuth, 2021^[46]). En outre, dans de nombreux pays européens, les femmes très instruites ont souvent un deuxième enfant plus rapidement, et les naissances de rangs 2 et 3 demeurent plus nombreuses chez les couples dont les deux membres sont très instruits (Nitsche et al., 2018^[47]). Aux États-Unis, les diplômées du supérieur et les autres femmes ont un taux de fécondité identique et une probabilité à peu près égale de rester sans enfant (Bar et al., 2018^[48] ; Weiss et Zoabi, 2021^[49]).

Chez les hommes, la probabilité de devenir père augmente avec le niveau d'études, et cet effet s'explique principalement par le fait que les hommes très instruits sont plus susceptibles de s'engager dans un couple stable que les hommes peu instruits, qui ont plus de risques de rencontrer des difficultés sur le « marché du mariage » (Trimarchi et van Bavel, 2017^[50]). Contrairement aux femmes, rien n'indique que la corrélation entre le niveau d'études des hommes et leur fécondité ou leur infécondité ait sensiblement évolué au fil du temps (Jalovaara et al., 2019^[45] ; Chudnovskaya, 2019^[51]).

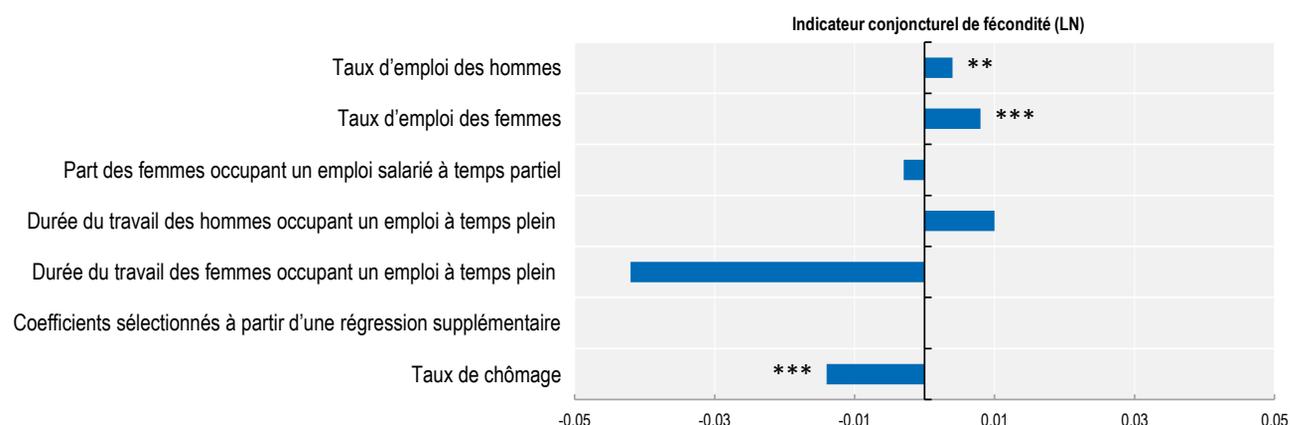
L'emploi des hommes et des femmes est corrélé positivement à l'indicateur conjoncturel de fécondité

Les choix de fécondité peuvent dépendre essentiellement de facteurs économiques qui déterminent si les parents (potentiels) ont les moyens d'accueillir un (nouvel) enfant. La situation individuelle sur le marché du travail est un déterminant important du comportement en matière de fécondité. En effet, elle permet de déterminer si les adultes disposent des moyens nécessaires pour assumer les coûts directs de la parentalité, et elle influe également sur les coûts d'opportunité liés à la naissance d'un enfant. En effet, le fait de devenir parent s'accompagne souvent d'interruptions de carrière et d'aménagements du temps de travail, en particulier pour les femmes (Adema, Fluchtmann et Patrini, 2023^[52]). Les analyses de régression d'envergure internationale ne rendent pas compte de l'influence que la situation professionnelle de l'individu (ou du couple) exerce sur ses choix de fécondité, mais elles révèlent néanmoins que la tenue globale du marché du travail a une incidence sur la fécondité. De fait, les variables du marché du travail expliquent une part plus importante de la variation des résultats en matière de fécondité que les paramètres de l'action publique examinés plus loin (Fluchtmann, van Veen et Adema, 2023^[2]).

Le Graphique 1.7 permet de constater que le niveau d'emploi, hommes et femmes confondus, a une corrélation positive et significative avec l'indicateur conjoncturel de fécondité, une observation qui est corroborée par différents travaux (Adema, Ali et Thévenon, 2014^[53] ; Comolli et al., 2021^[54] ; Doepke et al., 2022^[32] ; Luci-Greulich et Thévenon, 2013^[55] ; Oshio, 2019^[56]). En outre, le coefficient estimé de l'emploi des femmes représente plus du double de celui des hommes, ce qui donne à penser que l'emploi des femmes est un élément particulièrement déterminant pour la fécondité. Cela n'a pas toujours été le cas. Fluchtmann, van Veen et Adema (2023^[2]) montrent qu'à rebours du rapport négatif très net que l'on pouvait observer dans les années 1970, l'emploi des femmes entretient, depuis les années 1990, une corrélation positive avec l'indicateur conjoncturel de fécondité. Le Graphique 1.7 laisse également penser qu'une mauvaise conjoncture sur le marché du travail est préjudiciable à la fécondité : lorsque le taux de chômage augmente, l'indicateur conjoncturel baisse. Toutefois, les régressions ne mettent pas en évidence de corrélation statistiquement significative entre le travail à temps partiel ou à temps plein et la fécondité¹.

Graphique 1.7. Corrélation entre situation professionnelle et fécondité

Synthèse des résultats d'une régression à double effet fixe à l'échelle de l'OCDE, avec écarts-types groupés, 2002 à 2019



Note : compte tenu des limites statistiques et de la taille relativement restreinte des échantillons, les estimations obtenues doivent être interprétées comme une simple corrélation entre les résultats/politiques et le taux de fécondité d'un pays donné ; elles ne constituent pas la preuve d'une relation causale avec la fécondité. Toutes les spécifications correspondent à un modèle à double effet fixe avec des tendances temporelles linéaires par pays et la prise en compte du nombre moyen d'années de scolarité et du logarithme du PIB. Estimations effectuées au cours de la période 2002-19 à partir des données nationales de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et de la Tchéquie. Les écarts-types sont corrigés pour tenir compte de l'hétéroscédasticité et du panel (dans le cas des modèles à effets fixes). Les signes ***, ** et * signifient que les valeurs estimées sont respectivement significatives aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %. « ... » indique que l'estimation n'est pas significative (moins significative qu'au seuil de 10 %). Le signe « + » indique qu'une estimation ponctuelle significative est positive, et le signe « - » qu'elle est négative.

Source : voir Fluchtmann, van Veen et Adema (2023^[2]) (2023^[2]), Tableaux 4 et 5 pour les principales régressions de référence et Tableaux d'annexe 5.B.9 et 5.B.10 pour les résultats de régressions supplémentaires, « Fertility, employment and family policy: A cross-country panel analysis », [www.doi.org/10.1787/326844f0-en](https://doi.org/10.1787/326844f0-en).

StatLink  <https://stat.link/8zu7m3>

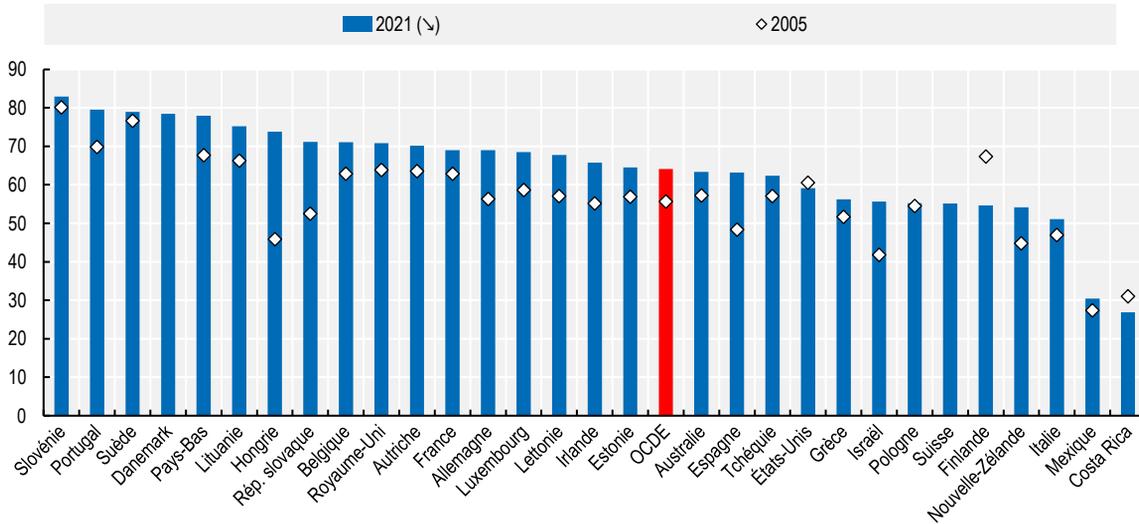
L'effet des revenus des femmes sur la fécondité dépend du contexte national

Des salaires et des revenus plus élevés permettent d'accroître les ressources des ménages et de « consommer davantage d'enfants », c'est-à-dire d'en avoir davantage et/ou de consacrer plus de temps et d'argent à chacun (Becker, 1960^[3]). Toutefois, des salaires plus élevés augmentent également le coût d'opportunité associé à la naissance d'un enfant, en particulier pour les femmes, à supposer qu'elles assument la majorité des responsabilités familiales au cours des premières années suivant la naissance – ce qui est effectivement très souvent le cas. Ce coût d'opportunité est particulièrement élevé pour les femmes situées dans la partie supérieure de la distribution des revenus, comme le montrent les fortes pénalités de rémunération liée à la maternité (Kleven et al., 2019^[57] ; OCDE, 2022^[58]). En outre, il a augmenté depuis 1990, car les femmes occupent désormais plus souvent des emplois bien rémunérés, et moins souvent des emplois peu rémunérés (OCDE, 2023^[59]).

Les travaux de recherche internationaux mettent en évidence une corrélation positive entre les revenus des femmes et la fécondité au Danemark (Berninger, 2013^[60]) et en Norvège (Hart, 2015^[61]), où les ménages à double revenu sont depuis longtemps la norme (Graphique 1.8)². On observe toutefois la situation inverse en Italie – en particulier dans les régions méridionales – où le modèle de l'homme pourvoyeur est encore prégnant et l'activité professionnelle des femmes est considérée comme incompatible avec la maternité, bien que ces modèles évoluent peu à peu (Alderotti, 2022^[62]). Alors que les États-Unis présentaient un gradient revenu-fécondité négatif dans les années 1980, cette tendance s'est atténuée depuis, notamment en raison d'une fécondité plus élevée dans la partie supérieure de la distribution des revenus, stimulée par un accès à des services de garde d'enfants et à des services domestiques relativement abordables (Bar et al., 2018^[48]).

Graphique 1.8. La part de ménages à double revenu augmente lentement

Part de ménages à double revenu (temps plein/temps plein et temps plein/temps partiel) parmi les couples ayant au moins un enfant âgé de 0 à 14 ans



Note : les données de 2005 se rapportent à 2006 pour l'Allemagne, l'Irlande et la Pologne, à 2007 pour les États-Unis, à 2008 pour la Finlande et à 2009 pour l'Australie et la Suède. Les données de 2021 se rapportent à 2020 pour la Nouvelle-Zélande et la Suède et à 2019 pour l'Australie et le Royaume-Uni.

Source : OCDE (2024^[12]), Indicateur LMF2.2, Base de données sur la famille, www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm.

StatLink  <https://stat.link/tpdb82>

Il ne s'agit pas seulement d'avoir un emploi, encore faut-il qu'il soit stable

Bien que l'emploi soit corrélé positivement aux taux de fécondité, le dualisme du marché du travail et les mauvaises conditions qui en découlent pour les travailleurs en marge réduisent la probabilité d'avoir un enfant (ou plusieurs) (Ayllón, 2019^[63] ; Seltzer, 2019^[64] ; Vignoli, Tocchioni et Mattei, 2020^[65] ; Yoo., 2022^[66]). Alderotti et al. (2021^[67]), par exemple, ont montré que l'emploi temporaire réduit la probabilité que les femmes aient des enfants, alors que pour les hommes, c'est surtout le chômage qui réduit la probabilité de devenir père. Ces insécurités sur le marché du travail se sont accrues après la crise financière de 2008, et touchent plus particulièrement les jeunes travailleurs, qui font face à des risques de chômage plus élevés et sont plus dépendants du travail temporaire et du travail par l'intermédiaire des plateformes numériques (Chung, Bekker et Houwing, 2012^[68] ; Causa, Luu et Abendschein, 2021^[69]). À partir de données issues de registres néerlandais permettant de suivre les jeunes sortis de l'école en 2006, et ce jusqu'en 2018, van Wijk, de Valk et Liefbroer (2022^[70]) ont pu observer que c'est plus particulièrement la précarité, par son accentuation au fil du temps et son extension à différents domaines (emploi, revenu), qui empêche l'accueil du premier enfant chez les jeunes, qu'ils soient homme ou femme.

Le recul de l'insécurité de l'emploi s'est accompagné d'une hausse de la fécondité. Par exemple, lorsque plusieurs collectivités locales espagnoles ont commencé à subventionner la conversion d'emplois temporaires en emplois permanents en 1997, l'indicateur conjoncturel de fécondité de l'Espagne a augmenté de 1.43 %, pour un coût d'environ 19 000 EUR par naissance. Les effets sur l'accueil d'un premier enfant ont été principalement visibles chez les hommes salariés, tandis que la probabilité d'avoir un deuxième enfant s'est accrue pour l'ensemble des salariés, hommes et femmes confondus (Nieto, 2022^[71]). Cette différence entre les genres peut s'expliquer par le fait que l'emploi permanent améliore non seulement la sécurité de l'emploi, ce qui a un effet positif sur les taux de fécondité, mais aussi les perspectives de carrière. Cette amélioration des perspectives de carrière est associée à un effet de revenu, qui accroît la fécondité, et à un coût d'opportunité (ou effet de substitution), qui peut la réduire. L'effet de substitution peut être particulièrement important pour les femmes, car la naissance d'un enfant a un impact plus négatif sur les résultats professionnels des mères que sur ceux des pères³.

Les familles reportent le moment d'avoir des enfants en raison d'incertitudes économiques réelles ou perçues

Dans une certaine mesure, la fécondité suit les phases haussières et baissières du cycle économique. En effet, la plupart des analyses permettent généralement d'observer que les taux de natalité évoluent négativement en période de repli de l'activité économique, ainsi celles de Comolli (2017^[72]) pour l'Europe et les États-Unis, et de Comolli et Vignoli (2021^[73]), qui reviennent sur la façon dont la crise de la dette souveraine de 2011 a entraîné un recul de 1.5 à 5 % des taux de natalité en Italie. Ces conclusions, ainsi que les baisses des taux de fécondité observées récemment dans de nombreux autres pays de l'OCDE, donnent à penser qu'il existe une corrélation avec la crise financière de 2008-09. Toutefois, la baisse de la natalité qui a suivi cette crise a été plus persistante que les répercussions économiques observées dans les différents pays. Les taux de fécondité

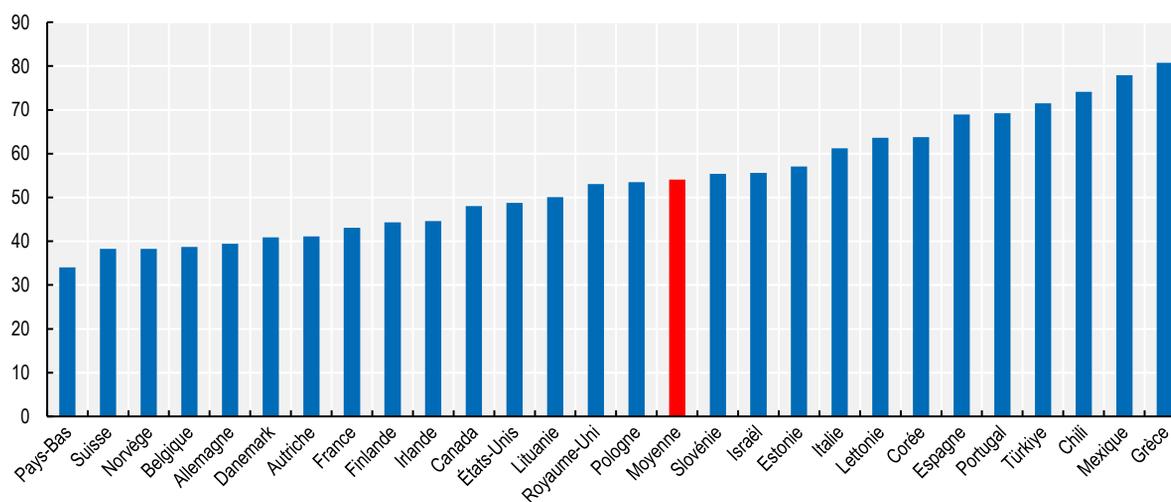
ont baissé considérablement et sont restés faibles tout au long des années 2010, même dans les pays nordiques, où le ralentissement économique a été relativement superficiel et la reprise rapide. Par exemple, l'économie norvégienne a rebondi rapidement après 2008-09 et est restée l'une des plus solides de la zone OCDE tout au long des années 2010, bien que la fécondité soit tombée à des niveaux historiquement bas (OCDE, 2023^[74]).

Certes, les résultats économiques effectifs ne sont pas le seul paramètre important. Les décisions en matière de fécondité dépendent – en partie du moins – de l'incertitude économique perçue et des perspectives économiques (Buckles, Hungerman et Lugauer, 2020^[75] ; Comolli et Vignoli, 2021^[73] ; Gatta et al., 2021^[76]). En 2022, une bonne partie des pays de l'OCDE avait retrouvé des taux d'emploi et de chômage comparables à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Cependant, la poussée inflationniste et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ont rendu l'avenir plus incertain, si bien que de nombreux individus ont commencé à craindre une détérioration de la conjoncture économique et des finances de leur ménage. Au Canada, par exemple, le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas (5.3 %) en 2022, mais 48 % des personnes âgées de 25 à 54 ans interrogées dans le cadre de l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent* ont tout de même déclaré que le risque de perdre leur emploi ou leur revenu figurait parmi leurs trois principales préoccupations cette année-là (Graphique 1.9).

Les inquiétudes suscitées par l'insuffisance réelle ou perçue des aides publiques, conjuguées aux pertes de revenus anticipées lors de la naissance d'un enfant, jouent également un rôle. Bien que de nombreux pays aient augmenté leurs allocations de congé parental au cours des années 2000 (OCDE (2024^[12]), indicateur PF2.5 « Évolution des droits à congé liés à la naissance d'un enfant »), de nombreuses personnes doutent que leur famille bénéficie d'aides adaptées si elles ont des enfants. Le Graphique 1.10 montre que, dans les pays qui ont participé à l'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent*, 44 % en moyenne des personnes âgées de 25 à 54 ans estiment que les pouvoirs publics ne compensent, ou ne compenseraient, pas suffisamment les pertes de revenus associées au fait d'avoir des enfants.

Graphique 1.9. En 2022, nombreux étaient ceux qui craignaient de perdre leur emploi

Proportion de personnes interrogées considérant la « perte de son travail ou d'un revenu provenant d'une activité indépendante » comme l'un des trois principaux risques auxquels elles-mêmes ou leur famille proche sont exposées pour l'année ou les deux années à venir, 25-54 ans, 2022



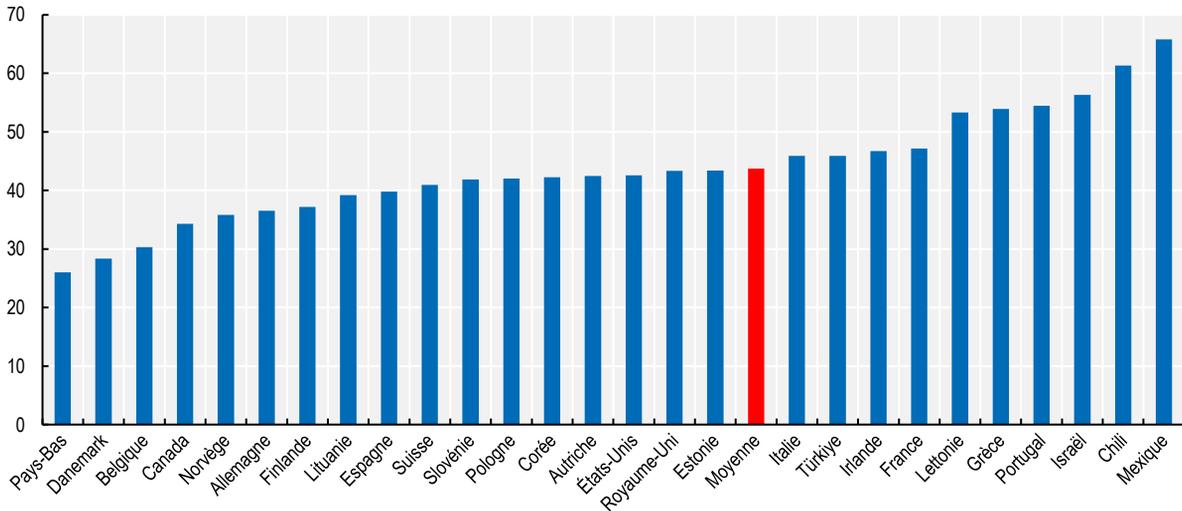
Note : les personnes interrogées ont été priées d'indiquer leur degré d'inquiétude quant aux différents risques économiques et sociaux auxquels elles-mêmes et leur famille proche étaient exposées dans un avenir proche, à savoir l'année ou les deux années à venir. Dix catégories de risques différentes leur étaient présentées : a) tomber malade ou être atteint d'un handicap, b) perdre son travail ou le revenu de son activité indépendante, c) ne pas être en mesure de trouver ou d'entretenir un logement adéquat, d) ne pas pouvoir payer toutes ses dépenses et boucler ses fins de mois, e) ne pas pouvoir accéder à des services d'accueil et d'éducation de qualité pour ses enfants (ou les jeunes membres de sa famille), f) ne pas pouvoir accéder à des soins de longue durée de qualité pour les personnes âgées de sa famille, g) ne pas pouvoir accéder à des soins de longue durée de qualité pour les membres jeunes ou actifs de sa famille atteints d'une maladie ou d'un handicap, h) être victime d'un crime ou d'un acte de violence, i) devoir cesser de travailler pour prendre soin d'enfants, de parents âgés ou de membres de sa famille atteints d'une maladie ou d'un handicap, j) ne pas pouvoir accéder à des soins de santé de qualité. Les réponses possibles étaient les suivantes : « pas du tout préoccupé », « pas tellement préoccupé », « assez préoccupé », « très préoccupé » et « ne se prononce pas/sans objet » :

Source : estimations établies par l'OCDE (2023^[77]), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, [www.doi.org/10.1787/70aea928-en](https://doi.org/10.1787/70aea928-en).

StatLink  <https://stat.link/wedtbi>

Graphique 1.10. De nombreuses personnes interrogées estiment que les aides à l'enfance sont insuffisantes

Proportion de personnes interrogées en désaccord avec l'affirmation « Je pense que les pouvoirs publics verseraient (ou versent) à ma famille et à moi-même une aide au revenu adéquate en cas de perte de revenu liée au fait de devenir parent », 25-54 ans, 2022



Notes : les personnes interrogées étaient priées d'indiquer dans quelle mesure elles étaient en accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante : « Je pense que les pouvoirs publics versent ou verseraient à mon ménage et à moi-même une aide au revenu adéquate en compensation d'une perte de revenu résultant de... », suivie de différentes causes possibles. Les réponses possibles étaient les suivantes : « Pas du tout d'accord », « Pas d'accord », « Ni d'accord ni pas d'accord », « D'accord », « Tout à fait d'accord » et « Ne se prononce pas ».

Source : estimations établies partir d'OCDE (2023^[77]), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, [www.doi.org/10.1787/70aea928-en](https://doi.org/10.1787/70aea928-en).

StatLink  <https://stat.link/egoux8>

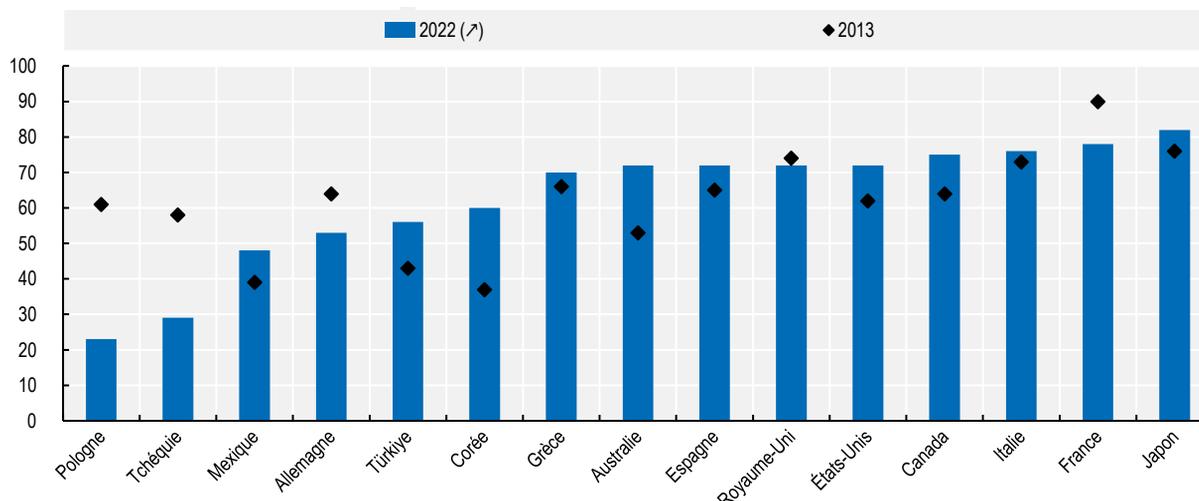
Les incertitudes perçues et anticipées sont importantes

Les incertitudes perçues et anticipées qui pèsent sur les choix en matière de fécondité sont fortement influencées par les discours dominants au sein de la société, notamment le ton des médias, les expériences de l'entourage amical et les conversations au cours des repas de famille. Les reportages sont construits de manière à filtrer et à simplifier des informations complexes, ce qui joue un rôle de plus en plus déterminant dans un contexte de mondialisation croissante. La solidité ou la faiblesse perçue de l'économie est fortement ancrée dans les discours publics véhiculés par les médias (Vignoli et al., 2020^[78] ; 2021^[79]). De fait, des données suédoises montrent que les différentes dimensions des incertitudes perçues à l'échelle mondiale peuvent avoir autant d'impact que les incertitudes économiques réelles sur les intentions de fécondité, voire davantage (Guetto, Bazzani et Vignoli, 2020^[80]).

Certaines préoccupations sont justifiées, comme celles relatives au changement climatique, aux coûts de l'énergie, de l'alimentation et/ou du logement (OCDE, 2023^[77]), et beaucoup anticipent une instabilité géopolitique et socioéconomique. Les perspectives sont nettement plus négatives à un horizon de dix ans (FEM, 2024^[81]). De nombreuses personnes pensent qu'à l'âge adulte, les enfants d'aujourd'hui auront un sort moins enviable que leurs parents : elles représentent plus de 50 % de la population dans la plupart des pays de l'OCDE, et dans la majorité de ces pays, ce pessimisme s'est renforcé au cours de la dernière décennie (Graphique 1.11). La Pologne et la Tchéquie sont les seuls pays où moins de 30 % des personnes interrogées déclarent penser qu'à l'âge adulte, les enfants d'aujourd'hui seront moins bien lotis que leurs parents. Dans la mesure où le *sentiment* que le monde va mal peut influencer les choix de fécondité – et Ivanova et Balbo (2024^[82]) observent que les préoccupations concernant l'avenir qui attend la prochaine génération ont bel et bien un lien avec la fécondité effective – la diffusion accrue de sombres pronostics peut dissuader les individus d'accueillir un (nouvel) enfant.

Graphique 1.11. Dans de nombreux pays, une majorité de personnes pensent que les enfants d'aujourd'hui ne bénéficieront pas du progrès

Proportion de personnes interrogées qui déclarent penser que la situation financière des enfants d'aujourd'hui, lorsqu'ils atteindront l'âge adulte, sera moins bonne que celle de leurs parents



Note : les données de 2022 se rapportent à 2021 pour le Mexique, la Pologne, la Tchéquie et la Turquie. Question de l'enquête : selon vous, la situation financière des enfants en (pays de l'enquête) lorsqu'ils auront atteint l'âge adulte sera-t-elle meilleure ou moins bonne que celle de leurs parents ?

Source : Pew Research Center, Global Attitudes Survey, www.pewresearch.org/global/question-search/.

StatLink  <https://stat.link/5vng9t>

Les inquiétudes quant à l'avenir ne se limitent pas aux retombées de la récession de 2008, mais s'étendent notamment aux réactions xénophobes à la crise des réfugiés de 2015. L'euroscpticisme, la montée du populisme et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine sont autant de facteurs qui instillent un sentiment d'incertitude et d'imprévu chez ceux qui envisagent d'avoir un (nouveau) enfant au moment prendre leur décision (Comolli et al., 2021^[54] ; Joris, Puustinen et d'Haenens, 2018^[83] ; Vignoli et al., 2020^[78]).

En outre, Dillarstone et al. (2023^[84]) ont constaté que les préoccupations liées au changement climatique se traduisaient généralement par des attitudes moins positives à l'égard de la reproduction, et par un souhait et/ou une intention d'avoir moins d'enfants, voire aucun – leur examen systématique est fondé sur des études menées entre 2012 et 2022 dans des pays européens, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. La croissance démographique peut en effet être préjudiciable au climat, dans la mesure où elle et la consommation pèsent sur les ressources, et expose davantage de personnes aux risques climatiques (Guzmán, 2009^[85]). Le taux de fécondité dans le monde est attendu à la baisse, de 2.21 en 2022 à 1.83 en 2050, puis 1.59 en 2100 (Bhattacharjee et al., 2024^[8]). Ce repli contribuera au ralentissement de l'accroissement démographique, mais non directement à une diminution des émissions de CO₂, les ménages ne réduisant les leurs que plus tard dans l'existence – à partir de 50 ans en Europe (Natale, Ueffing et Deuster, 2023^[86]).

Dépenses publiques consacrées aux prestations familiales

Les politiques familiales accordent des aides d'ampleur variable aux familles au cours des premières années de vie de leur(s) enfant(s), ce qui peut avoir une influence sur la décision de fonder ou non une famille. Ces mesures d'aide peuvent englober, entre autres, des congés familiaux au moment de la naissance, des services d'EAJE et des allocations familiales. Compte tenu des coûts (d'opportunité) souvent élevés de la maternité – découlant par exemple de la réduction du revenu disponible des ménages, du renoncement à un avancement de carrière, des coûts élevés de la garde d'enfants – les politiques familiales peuvent contribuer à rendre la parentalité plus attrayante pour les (futurs) parents.

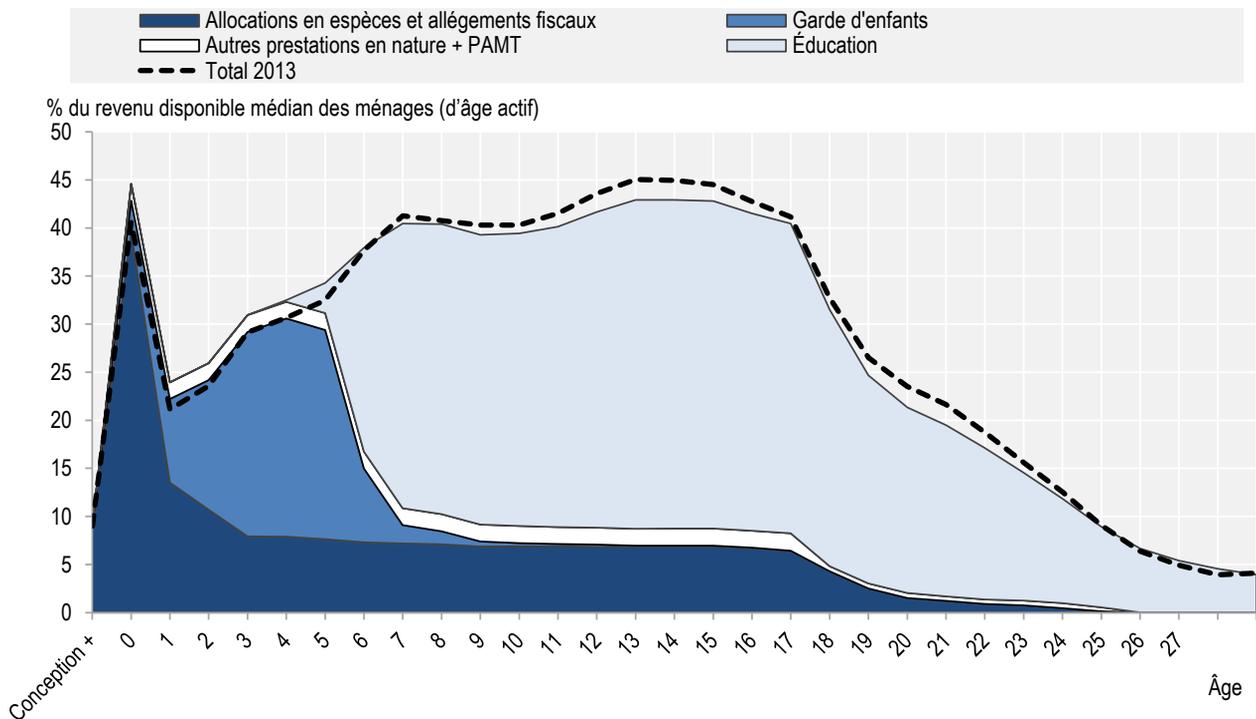
Toutefois, il ne s'agit pas seulement de mettre à disposition des aides individuelles, comme le congé parental. Il est important que les mesures soient conçues et mises en place de façon cohérente, afin que les parents puissent avoir accès à un continuum d'aides tout au long des premières années de l'enfant. Ainsi, lorsque les droits à congé parental arrivent à épuisement, les services d'EAJE doivent prendre le relais, et être associés à des services d'accueil périscolaire, à des allocations familiales et à une flexibilité au travail, le cas échéant (Adema, 2006^[87]). En ce sens, la réduction du coût des enfants peut influencer les préférences quant au nombre d'enfants, mais pour que ce soit effectivement le cas, les aides publiques doivent être suffisamment diversifiées et cohérentes dans le temps (Thévenon et Gauthier, 2011^[88]). L'idée de mettre à disposition un continuum d'aides cohérentes pour soutenir les parents recoupe la notion d'investissement productif dans l'enfance, qui consiste à commencer à investir tôt

dans les enfants, dans les domaines où cet investissement est le plus nécessaire, et à continuer ainsi pendant toute l'enfance (Heckman et Masterov, 2007^[89]).

Le Graphique 1.12 présente les dépenses effectuées au titre des prestations familiales au début de la vie. La moyenne des dépenses consacrées aux enfants dans la zone OCDE diminue après la naissance pour repartir véritablement à la hausse lorsque les enfants atteignent l'âge de 2 ou 3 ans et que les services d'EAJE deviennent disponibles de manière plus systématique dans de nombreux pays. Certains d'entre eux, comme la Hongrie, l'Islande et la Norvège, enregistrent de meilleurs résultats. Le niveau des dépenses consacrées à la petite enfance y est plus stable et plus élevé et se maintient par la suite (OCDE (2024^[12]), indicateur PF1.6, « Dépenses publiques en fonction de l'âge des enfants »). Toutefois, la plupart des pays affichent un « creux des dépenses » pendant les premières années de l'enfance, qui traduit probablement une insuffisance des services et/ou un décalage entre le moment auquel le congé parental rémunéré arrive à son terme et celui auquel les services d'EAJE financés par les pouvoirs publics deviennent accessibles. L'insuffisance des services exacerbe les difficultés rencontrées par les parents de jeunes enfants souhaitant concilier obligations professionnelles et familiales.

Graphique 1.12. Un continuum d'aides familiales tout au long de l'enfance

Dépenses sociales moyennes par intervention, en % du revenu disponible médian des ménages (d'âge actif), par enfant et par âge en 2019 (en USD à PPA)



Note : moyenne des pays de l'OCDE en 2019 – la ligne pointillée représente les dépenses moyennes en 2013.

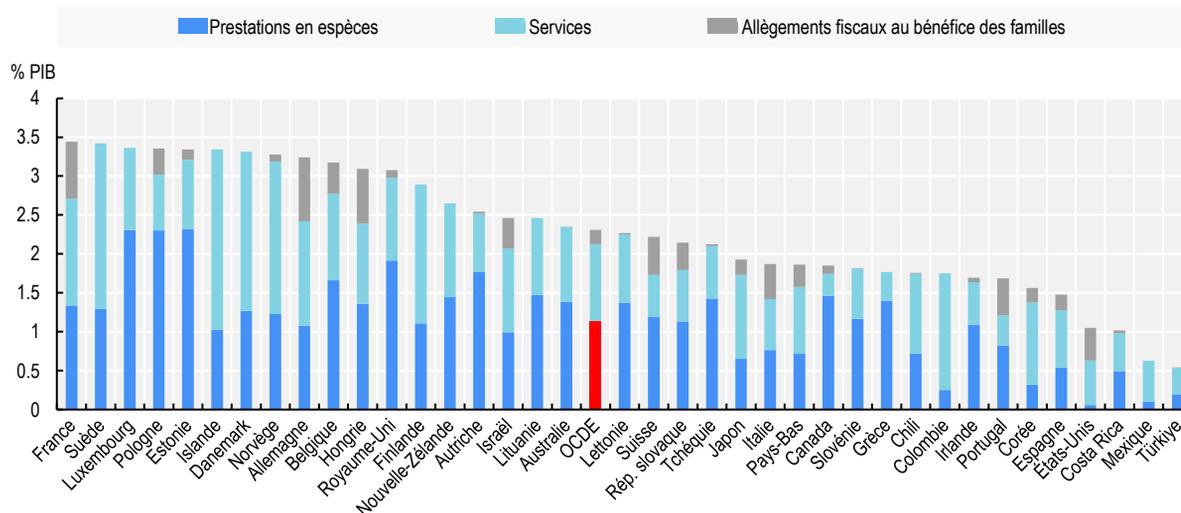
Source : OCDE (2024^[12]), Indicateur PF1.6, « Dépenses publiques en fonction de l'âge des enfants », Base de données sur la famille, www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm.

StatLink  <https://stat.link/p2sg9m>

Les dépenses publiques au titre des politiques familiales varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre (Graphique 1.13). Les pays nordiques, où, jusqu'à récemment, l'indicateur conjoncturel de fécondité était relativement proche de 2 enfants par femme, consacrent environ 3 % de leur PIB, voire plus, aux prestations familiales, principalement sous la forme de dépenses allouées au financement de services aux familles, comme les services d'EAJE. En revanche, la France, le Luxembourg, la Pologne, l'Estonie, la Hongrie, l'Allemagne et le Royaume-Uni consacrent environ deux tiers de leurs dépenses à des prestations familiales sous forme de prestations financières en espèces ou d'allègements fiscaux. Ces prestations ont un inconvénient : dans les familles ayant de très jeunes enfants, elles ont tendance à affaiblir les incitations financières du second apporteur de revenu à travailler (OCDE, 2008^[90] ; 2011^[91] ; 2024^[92]). Toutefois, leur effet sur les taux de fécondité dépend également des contextes nationaux.

Graphique 1.13. Les dépenses publiques consacrées aux aides aux familles varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre

Dépenses publiques afférentes aux prestations familiales par type de dépenses, en pourcentage du PIB, 2019 ou dernières données disponibles



Note : les dépenses publiques comptabilisées ici englobent uniquement les aides versées par les pouvoirs publics au titre exclusif de la famille (p. ex. allocations familiales, congés parentaux et aides à la garde d'enfants). Les dépenses enregistrées dans d'autres dimensions de la politique sociale, telles que la santé et le logement, aident également les familles, mais pas uniquement, et ne sont pas prises en compte ici. Les dépenses au titre des services familiaux et collectifs risquent d'être insuffisamment couvertes par la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales, car ces services sont souvent fournis et/ou cofinancés par les administrations locales. Ces dernières sont susceptibles de recevoir une dotation globale pour financer leurs activités, et il est possible que le niveau de détail des exigences déclaratives soit insuffisant pour permettre aux services nationaux de statistiques d'avoir une vision précise de la nature des dépenses locales. Dans certains États fédéraux, comme le Canada et la Suisse, cela donne lieu à d'importantes lacunes dans la mesure des dépenses, ce qui n'est pas le cas dans les pays nordiques (où les administrations locales contribuent activement à la prestation de services). Les données de l'Irlande, de la Pologne et du Royaume-Uni relatives aux allègements fiscaux en faveur des familles sont des estimations de l'OCDE. Les données du Royaume-Uni se rapportent à l'année 2018. Les autorités nationales suisses ont fourni des estimations du montant des allègements fiscaux.

Source : OCDE (2024^[12]), Indicateur PF1.1, « Dépenses publiques afférentes aux prestations familiales », www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm.

StatLink  <https://stat.link/5z76xg>

Les congés parentaux peuvent soutenir les taux de fécondité, mais les effets dépendent du contexte

Le droit à un congé parental rémunéré assorti d'une protection de l'emploi est l'une des caractéristiques majeures de la politique familiale des pays de l'OCDE. Ce droit, qui englobe le congé de maternité, le congé de paternité, le congé parental et le congé de garde à domicile, vise à protéger les nourrissons et les mères pendant la période périnatale et à donner aux deux parents le temps nécessaire pour s'occuper de leur nouveau-né pendant ses premières années tout en garantissant aux pères et aux mères la possibilité de reprendre le travail par la suite et de bénéficier d'un soutien financier pendant leur congé.

En 2021, tous les pays de l'OCDE, à l'exception d'un seul, accordaient des congés familiaux rémunérés à l'échelon national/fédéral pendant la période périnatale et lors des premiers mois et années de la vie d'un enfant (OCDE (2024^[12]), Indicateur PF2.1). Les États-Unis sont le seul pays n'accordant aucun droit à congé rémunéré à l'échelon national/fédéral, bien que 13 États et le district de Columbia aient mis en place un congé familial rémunéré obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024 (Bipartisan Policy Centre, 2024^[93]).

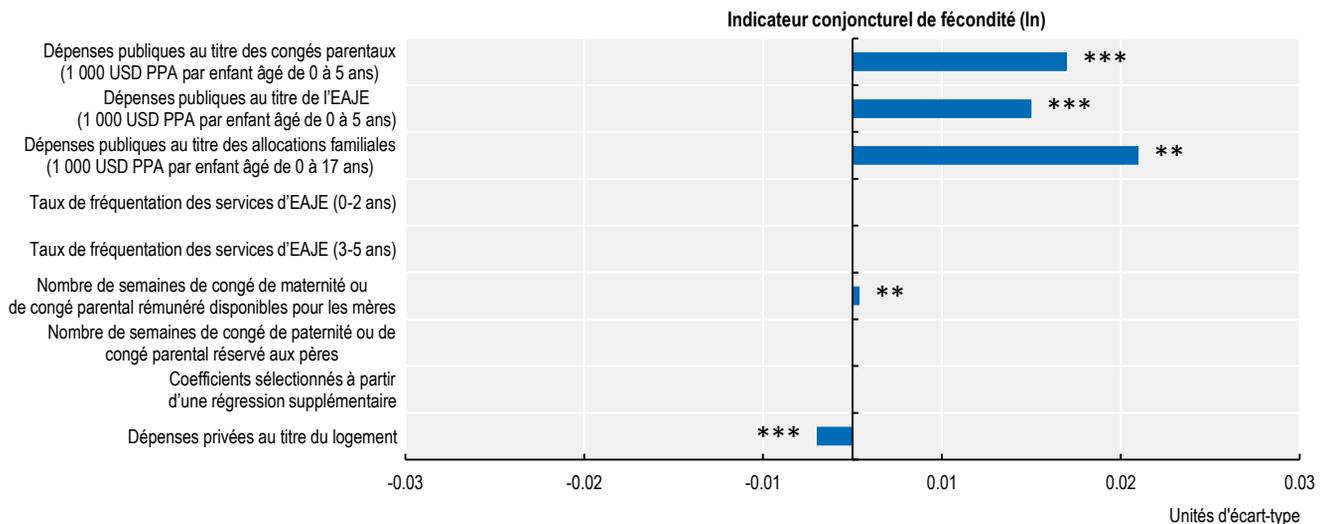
Dans la zone OCDE, 25.7 semaines en moyenne sont réservées exclusivement à la mère et 12.7 semaines au père. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les deux parents peuvent se partager en moyenne 26.4 semaines supplémentaires de congé parental et de congé de garde à domicile, mais la plupart de ces congés sont encore utilisés par les mères, bien que les pères s'impliquent de plus en plus (OCDE (2024^[12]), Indicateur PF2.2, « Utilisation des prestations pour congé »). Les droits à congé ciblant les pères ont augmenté au cours des trois dernières décennies : la Suède a institué un quota pour les pères en 1995, et en 2023, 23 pays de l'OCDE disposaient de systèmes de congé parental incitant les pères à prendre un congé (p. ex. quota paternel, primes pour les pères prenant un congé de paternité) d'une durée d'au moins 8 à 10 semaines.

Les régressions de la durée totale du congé parental rémunéré et des droits à congé réservés exclusivement aux pères sur la fécondité et l'âge moyen à l'accouchement pour l'ensemble de la zone OCDE montrent que la durée du congé rémunéré réservé aux mères est corrélée significativement aux indicateurs conjoncturels de fécondité (Graphique 1.14). Si l'on en croit les évaluations nationales de différentes réformes de plus ou moins grande envergure, la corrélation entre les droits aux congés familiaux et la fécondité est difficile à cerner et dépend largement des contextes nationaux (Bergsvik, Fauske et Hart, 2021^[94] ; Thomas et al., 2022^[95]). Par exemple, Thomas et al. (2022^[95]) ont conclu qu'il existe effectivement une corrélation positive entre

le congé parental et la fécondité si les prestations sont suffisamment généreuses. D'après Ang (2015^[96]), la réforme du Régime québécois d'assurance parentale menée en 2006, qui a amélioré les taux de remplacement du revenu et les prestations maximales pendant le congé parental, a fait considérablement progresser le taux de natalité et a induit une augmentation de l'offre de main-d'œuvre féminine en âge de procréer, tandis que les incitations à la procréation sous la forme de transferts en espèces n'ont donné lieu qu'à une légère hausse du taux de natalité et à une diminution de l'offre de main-d'œuvre féminine. À l'inverse, en Norvège, plusieurs réformes ayant renforcé les droits à congé parental entre 1987 et 1992 n'ont eu, au mieux, qu'un effet marginal sur la fécondité au cours des 14 années suivantes (Dahl et al., 2016^[97]).

Graphique 1.14. Corrélation entre politique familiale et résultats en matière de fécondité

Synthèse des résultats d'une régression à double effet fixe à l'échelle de l'OCDE, avec écarts-types groupés, 2002 à 2019



Note : toutes les spécifications correspondent à un modèle à double effet fixe avec des tendances temporelles linéaires par pays et la prise en compte du nombre moyen d'années de scolarité et du logarithme du PIB. Estimations effectuées au cours de la période 2002-19 à partir des données nationales de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et de la Tchéquie. Les écarts-types sont corrigés pour tenir compte de l'hétéroscédasticité et du panel (dans le cas des modèles à effets fixes). Les signes ***, ** et * signifient que les valeurs estimées sont respectivement significatives aux seuils de 1 %, 5 % et 10 %. « ... » indique que l'estimation n'est pas significative (moins significative qu'au seuil de 10 %). Le signe « + » indique qu'une estimation ponctuelle significative est positive, et le signe « - » qu'elle est négative.

Source : voir Fluchtmann, van Veen et Adema (2023^[2]), Tableaux 4 et 5 pour les principales régressions de référence et Tableaux d'annexe 5.B.9 et 5.B.10 pour les résultats de régressions supplémentaires, « Fertility, employment and family policy: A cross-country panel analysis », [www.doi.org/10.1787/326844f0-en](https://doi.org/10.1787/326844f0-en).

StatLink  <https://stat.link/ois3k8>

Les droits à congé de paternité et à congé parental réservé aux pères peuvent également avoir une incidence, car ils contribuent à un meilleur partage du travail non rémunéré au sein du ménage, ce qui peut être déterminant pour les projets de fécondité. Une réforme allemande de 2007, qui a mis en place une prime équivalant à deux mois de rémunération pour les pères qui prenaient un congé de paternité – tout en remplaçant une petite allocation forfaitaire de maternité sous condition de ressources par une allocation calculée en fonction du revenu – a accru la probabilité que les femmes très instruites aient un ou deux enfants (Raute, 2019^[98]). Toutefois, cette réforme a aussi raccourci la durée du congé, et d'après les estimations, elle a entraîné une perte pour les mères à faible revenu, ce qui a contribué à réduire la probabilité qu'elles donnent naissance à d'autres enfants par la suite (Cygan-Rehm, 2015^[99]). À la suite de cette même réforme – qui a amélioré leur position de négociation au sein du ménage – la contribution hebdomadaire aux responsabilités familiales des pères ayant droit à un congé a augmenté de 0.6 heure un an après la naissance, et de 2.45 heures en ce qui concerne les pères ayant effectivement pris ce congé, ce qui pourrait expliquer une partie des effets sur la fécondité. Ces effets positifs de l'utilisation du congé parental par les pères sont également confirmés par des données relatives à des familles islandaises, norvégiennes et suédoises, qui étaient plus susceptibles d'avoir un deuxième enfant si les pères prenaient un congé parental (Duvander et al., 2019^[100] ; Duvander, Lappégård et Andersson, 2010^[101]).

Toutefois, l'effet inverse a été observé en Espagne, en Corée et en Norvège. En Espagne, la mise en place d'un congé de paternité rémunéré d'une durée de deux semaines a été suivie d'un report des naissances de rang 1 (Farré et González, 2019^[102]). De même, en Corée, les pères qui ont pris un congé familial sont moins susceptibles de vouloir un autre enfant que ceux qui sont sur le point de commencer leur congé (Lee, 2022^[103]). En Norvège, un quota paternel plus généreux n'a pas d'effet sur la fécondité ultérieure (Hart, Andersen et Drange, 2022^[104]). En Corée et en Espagne notamment, il peut être difficile de concilier vie familiale et vie professionnelle au cours des premières années suivant la naissance, par exemple en raison d'horaires de travail souvent très lourds pour les parents et d'un programme d'études très chargé pour les enfants en Corée, et d'une inadéquation entre l'offre et la demande de services d'EAJE abordables en Espagne (p. ex., OCDE (2022^[105] ; 2019^[106])). Les

pères coréens et espagnols étant davantage conscients des coûts non pécuniaires de l'éducation des enfants, ils sont peut-être aussi moins enthousiastes à l'idée d'en avoir d'autres.

La disponibilité de services de garde d'enfants peut accroître les taux de fécondité, avec des effets variables selon le rang de naissance

L'accès à des services d'EAJE de qualité et abordables aide souvent les deux parents à concilier obligations familiales et activité professionnelle à temps plein ou à temps partiel. La disponibilité de services d'accueil et d'éducation des enfants de moins de trois ans à la fin du congé parental rémunéré peut influencer les décisions de fécondité. Lorsque les familles peuvent raisonnablement s'attendre à bénéficier d'un continuum de congés et d'aides à la garde d'enfants pendant la petite enfance (comme c'est le cas, par exemple, au Danemark, en Norvège et en Suède), les obligations professionnelles et familiales deviennent plus compatibles, ce qui atténue les coûts d'opportunité liés au fait d'avoir des enfants (p. ex. (Gray et al., 2022^[107])).

L'offre de services d'EAJE s'est améliorée dans les pays de l'OCDE au cours des 15 dernières années, en particulier pour les enfants âgés de 0 à 2 ans (OCDE (2024^[12]), Indicateur PF3.2, « Fréquentation des services de garde et d'éducation préscolaire »). En moyenne, 35 % des enfants de moins de 3 ans étaient inscrits dans des structures d'EAJE dans les pays de l'OCDE en 2019, contre tout juste 22 % en 2005, de fortes variations étant observées d'un pays à l'autre. Dans de nombreux cas, le recours aux services d'EAJE varie en fonction des droits à congé parental et des aides publiques à la garde d'enfants en vigueur, ainsi que des prises de position de la société à l'égard des services de garde des très jeunes enfants. Par exemple, c'est aux Pays-Bas que le taux de fréquentation des structures d'EAJE par les enfants âgés de 0 à 2 ans est le plus élevé, les mères travaillant souvent à temps partiel et les enfants ne fréquentant des structures formelles qu'un ou deux jours par semaine. Dans les pays scandinaves, les services d'EAJE sont très fréquentés et les enfants sont souvent inscrits à temps plein afin de permettre aux deux parents de travailler à temps plein. En revanche, la fréquentation est particulièrement faible en République slovaque, où le congé parental prend fin au troisième anniversaire de l'enfant, ainsi qu'au Mexique et en Türkiye, où l'investissement public dans les aides aux familles est limité, et où les normes sociales valorisent la prise en charge des enfants par la mère plutôt que par des services publics de garde. Toutefois, la politique familiale peut avoir une influence sur les normes sociales, qui ont évolué parallèlement à la création de nouvelles structures d'accueil par le passé (Chung et Meuleman, 2017^[108]). Dans certains pays, les structures d'EAJE réservées aux plus jeunes se sont multipliées au cours des dernières années/décennies, notamment en Allemagne, en Belgique, en Corée, en Espagne, en Grèce, au Luxembourg et en Norvège, ce qui a donné lieu à une hausse de la fréquentation supérieure à 20 points de pourcentage.

Le Graphique 1.14 montre qu'il existe une corrélation positive significative entre les dépenses publiques au titre de l'EAJE – visant à améliorer l'accessibilité, la disponibilité et la fréquentation, ainsi que le caractère abordable et la qualité des services d'EAJE – et les taux de fécondité. Les taux de fréquentation des services d'EAJE (qui sont une variable représentative de la disponibilité de ces services) ne sont significatifs dans aucune des régressions. Les publications internationales mettent souvent en évidence – mais pas toujours – des effets positifs de la disponibilité des services d'EAJE sur la fécondité, et ces effets peuvent varier en fonction du rang de naissance. Par exemple, le développement de l'offre de services d'EAJE au Japon est corrélé positivement à une légère hausse de la fécondité dans les régions où les femmes sont les plus susceptibles de participer au marché du travail (Fukai, 2017^[109]). L'amélioration de l'accessibilité des services d'EAJE s'est traduite par une hausse de la fécondité en Allemagne et en Norvège, notamment en ce qui concerne les naissances de rangs 2 et 3 (Rindfuss et al., 2007^[110] ; Rindfuss et al., 2010^[111]), mais le développement des services d'EAJE en Autriche ou en Corée n'a pas eu d'effet net (Kleven et al., 2022^[112]).

Toutefois, malgré un développement massif des services d'EAJE et plus généralement des aides aux familles, la Corée n'a pas été en mesure d'inverser la tendance à la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (Jeong et al., 2022^[113]), qui est passé sous la barre d'un enfant par femme en 2018 pour s'établir à 0.72 en 2023. Cela peut s'expliquer en partie par des difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale dans ce pays, par exemple en raison d'horaires de travail très lourds. Parmi les autres facteurs potentiels, citons l'évolution des normes sociales et de la notion de rôle de genre, le dualisme du marché du travail, et le nombre important de parents qui hésitent à prendre un congé rémunéré à la naissance d'un enfant, ou qui n'y ont pas droit. En outre, les parents coréens et, dans une moindre mesure, les parents japonais font face à des coûts d'éducation (périscolaire) considérables en termes financiers et de contraintes horaires pendant l'enfance, et ces coûts élevés de la parentalité sont l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas d'autre enfant (Jones, 2019^[114] ; OCDE, 2019^[106] ; OCDE, 2024^[115] ; Tan, Morgan et Zagheni, 2016^[116]).

Dans le meilleur des cas, les prestations en espèces ont des effets transitoires sur la fécondité

Les transferts en espèces destinés aux familles avec enfants, comme les allocations familiales ou les allocations pour enfant à charge, réduisent les coûts directs liés à la naissance d'un enfant et peuvent donc accroître les taux de fécondité. Toutefois, ils peuvent également entraîner des effets de substitution, comme le fait d'investir davantage dans les enfants déjà nés plutôt que d'en avoir d'autres (Bergsvik, Fauske et Hart, 2021^[94]). D'après la plupart des travaux de recherche internationaux, les transferts monétaires en faveur des familles avec enfants n'ont aucun effet sur la fécondité, ou n'ont qu'un effet légèrement positif ; toutefois, le manque d'expériences naturelles complique l'analyse (Skirbekk, 2022^[9]). Le Graphique 1.14 montre que dans l'ensemble de la zone OCDE, les dépenses publiques au titre des prestations familiales en espèces sont corrélées significativement à l'indicateur conjoncturel de fécondité, mais cette corrélation est moins significative sur le plan statistique que les dépenses au titre des congés payés ou de l'investissement dans l'EAJE.

Les effets des transferts monétaires varient grandement d'un pays de l'OCDE à l'autre, tout comme leur rôle au sein de l'ensemble de mesures d'aide aux familles. Pour encourager les naissances, la Hongrie, par exemple, a alloué des sommes considérables à diverses prestations familiales en espèces et avantages fiscaux au bénéfice des familles (Graphique 1.13), comme un congé de maternité et un congé parental assortis d'un taux de rémunération élevé pendant deux ans, un programme de logement conjuguant versements forfaitaires et prêts subventionnés, et un investissement accru dans les services d'EAJE destinés aux enfants âgés de 2 à 3 ans (OCDE, 2022^[117]). Ce programme d'aide s'adresse aux personnes occupant un emploi formel, au détriment des personnes appartenant aux déciles de revenus inférieurs et occupant des emplois moins formels, comme les familles roms comptant trois enfants ou plus (Szántó, 2021^[118]). L'indicateur conjoncturel de fécondité hongrois se situait au même niveau en 1995 et en 2020, soit 1.5 enfant par femme environ, mais il a atteint son niveau le plus bas en 2010-11, à savoir 1.25 enfant par femme (OCDE, 2024^[12]). Les mesures d'aide mises en place par les pouvoirs publics ont certainement contribué à cette remontée de la fécondité, et les actions en faveur de l'extension de la couverture du réseau d'EAJE, qui visent notamment à englober toutes les familles à faible revenu, devraient renforcer l'égalité de genre (OCDE, 2022^[117]), ainsi que les taux de fécondité (Szabó-Morvai et al., 2019^[119]).

En Pologne, le programme de prestations au titre des enfants 500+ a considérablement réduit la (très grande) pauvreté infantile, mais n'a pas entraîné de redressement du taux de fécondité (Magda et al., 2019^[120] ; Eker, 2022^[121]). Depuis février 2024, il a été remplacé par le programme 800+ qui assure aux familles 800 PLN (un peu plus de 200 USD) par enfant et par mois (Ministry of Family, Labour and Social Policy, Republic of Poland, 2024^[122]). La Stratégie démographique 2040, présentée par le gouvernement polonais en 2022, est également axée sur la réduction des obstacles à la conciliation vie professionnelle-vie familiale. Reste néanmoins à savoir quelle sera l'ampleur des investissements dans ce domaine (Polish Government, 2022^[123]). *L'Australian Baby Bonus* a eu un impact faible, mais statistiquement significatif, sur le taux de fécondité, les effets les plus importants étant observés chez les femmes immigrées peu instruites (Bonner et Sarkar, 2020^[124] ; Parr et Guest, 2011^[125]). La concentration des effets sur cette catégorie de femmes montre que celles-ci, à l'instar des jeunes, sont vraisemblablement particulièrement sensibles aux coûts financiers de la maternité. Toutefois, une réforme allemande des allocations familiales, qui a augmenté les droits à allocation des personnes à faible revenu au titre des naissances de premier rang, a eu un effet négatif sur ces naissances au sein de ce groupe – ce qui pourrait éventuellement s'expliquer par un échantillonnage restrictif en termes d'âge et de profil migratoire, associé à des différentiels de fécondité entre l'Est et l'Ouest (Riphahn et Wijnck, 2017^[126]).

Lorsque les prestations familiales en espèces ont un effet positif, celui-ci n'est généralement que transitoire. Par exemple, les allocations de naissance mises en place dans un certain nombre de cantons suisses ont contribué à une hausse temporaire de l'indicateur conjoncturel de fécondité, de l'ordre de 5.5 % – un peu plus pour les naissances de rang 1 que pour les naissances de rang 2, et principalement chez les immigrés ayant un statut socioéconomique inférieur – mais cet effet s'est rapidement estompé (Chuard et Chuard-Keller, 2021^[127]). En Espagne, la mise en place d'une allocation universelle pour enfant à charge a donné lieu à une hausse de 3 % de l'indicateur conjoncturel de fécondité, mais l'annulation du programme en 2010 a entraîné une baisse de 6 % de ce même indicateur, ce qui compense la hausse observée pendant la période d'effectivité du programme (González et Trommlerová, 2021^[128]). De même, en France, une restriction des critères d'octroi des aides à la petite enfance a entraîné une baisse de la fécondité du fait d'un report des naissances à des âges plus tardifs, ce qui met vraisemblablement en lumière une sensibilité plus importante des cohortes plus jeunes aux coûts de la parentalité (El-Mallakh, 2021^[129]).

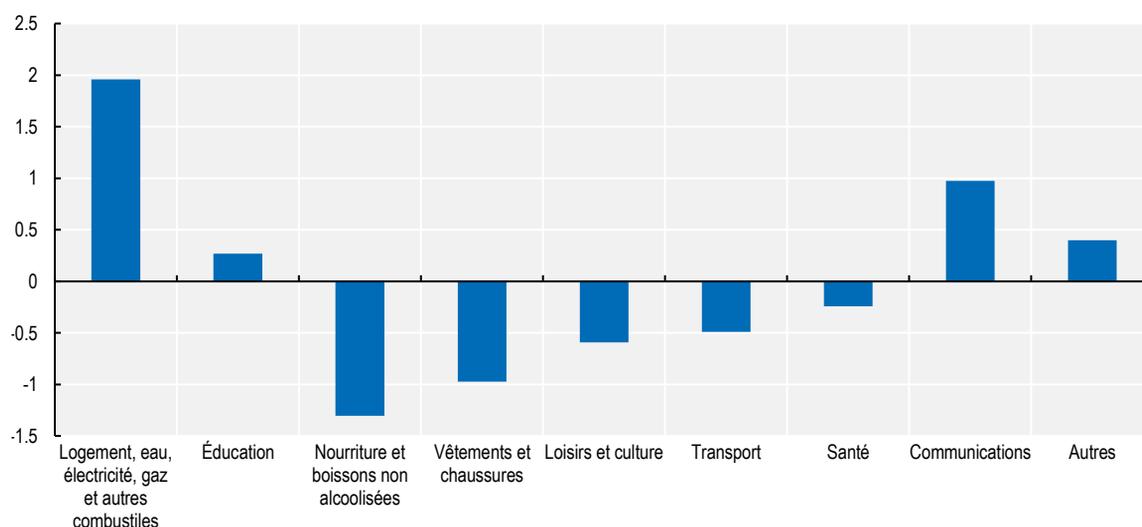
L'augmentation du coût du logement pèse sur la fécondité

Les services formels de garde d'enfants, l'éducation, l'alimentation et le logement représentent une part importante du budget des familles, et plus les enfants sont nombreux, plus ces coûts augmentent. L'évolution des prix de ces biens et services est donc susceptible de modifier les résultats en matière de fécondité. Le Graphique 1.15 montre que les dépenses des ménages au titre du logement et des services publics ont considérablement augmenté, parallèlement aux prix (réels) de l'immobilier qui se sont également envolés au cours des dernières décennies, mais surtout depuis le milieu des années 2010 (OCDE, 2023^[5]).

L'accueil d'un (ou de plusieurs) enfant(s) donne souvent lieu à une hausse des dépenses de logement, en raison de la nécessité de déménager dans un logement plus grand pour accueillir une famille plus nombreuse. La hausse du coût du logement rend plus onéreux le fait d'avoir un (ou des) enfant(s). Fluchtmann, van Veen, et Adema (2023^[2]) ont observé que la hausse des dépenses de logement des ménages avait un effet significatif et négatif sur l'indicateur conjoncturel de fécondité. Dans le même temps, la propriété du logement contribue de manière importante au patrimoine des ménages de la zone OCDE, et dans certains cas, peut apporter la sécurité nécessaire à l'accueil d'un enfant (voir p. ex. (Kim et Sparks, 2019^[130])). Toutefois, étant donné que l'âge moyen des primo-accédants a tendance à reculer, le patrimoine résidentiel est surtout susceptible d'influer sur la fécondité des personnes qui ont eu suffisamment de temps (et ont accumulé suffisamment de ressources) pour accéder à la propriété, ce qui affecte principalement les naissances de deuxième rang ou de rang supérieur chez les personnes à revenu élevé.

Graphique 1.15. Les dépenses des ménages ont évolué depuis 2000

Évolution en points de pourcentage des parts des dépenses par poste du budget des ménages, 2000 par rapport à 2019, moyenne OCDE-33*



Note : les données se rapportent à l'évolution de la part des différents postes entre lesquelles se répartissent les dépenses de consommation finale des ménages résidant sur le territoire concerné et à l'étranger, sur la base de la *Classification des fonctions de consommation des ménages* (COICOP) et des données des comptes nationaux. La moyenne OCDE-33 exclut le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la Suisse et la Turquie.

Source : OCDE (2022^[131]), « Dépenses de consommation finale des ménages », https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=SNA_TABLE5.

StatLink  <https://stat.link/2nrxsh>

Les pouvoirs publics disposent d'un éventail d'options pour promouvoir l'accessibilité du logement pour les locataires. Ils peuvent s'attacher à accroître l'offre de logements par un assouplissement de la réglementation relative à l'occupation des sols et aux permis de construire, à travers, par exemple, une révision des limites mises à l'étalement urbain ou à la hauteur des bâtiments (OCDE, 2021^[132]) ; par des mesures en faveur du logement social ; et par des allocations logement au bénéfice des ménages modestes ou vulnérables à un autre titre (OCDE, 2021^[133] ; 2020^[134]), sachant que la possibilité de louer un logement à bon marché est de nature à encourager les jeunes ménages à avoir des enfants (Brauner-Otto, 2021^[135]). En outre, la mise en place de subventions et de garanties pour faciliter l'accès des jeunes aux prêts hypothécaires et à la propriété pourrait avoir un effet positif sur la fécondité (Gurov et Kulikova, 2022^[136]). En Hongrie, par exemple, on a observé qu'une amélioration des aides à l'accession à la propriété avait un effet positif sur la fécondité (Szabó-Morvai et al., 2019^[137]).

Les prix des logements et des loyers ayant explosé dans de nombreux pays de l'OCDE, la formation des couples et des familles a vraisemblablement été quelque peu freinée par le fait qu'un nombre croissant de jeunes adultes vingtenaires ou trentenaires sont contraints de rester vivre plus longtemps chez leurs parents pour des raisons financières (Esteve et al., 2020^[137] ; Cournède et Plouin, 2022^[138]). En effet, face aux loyers élevés et aux emplois précaires, certains jeunes n'ont souvent pas d'autre choix que de rester vivre chez leurs parents. En moyenne, dans la zone OCDE, la part de jeunes vivant au domicile de leurs parents a augmenté, mais il existe d'importantes variations d'un pays à l'autre (Graphique 1.16). Dans certains pays comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal, la part de jeunes adultes vivant au domicile de leurs parents est élevée et en hausse, ce qui coïncide globalement avec un âge avancé à la naissance des enfants et un faible indicateur conjoncturel de fécondité, alors que dans les pays nordiques, cette part est faible et relativement stable. Entre 2006 et 2022, quelques pays ont enregistré une hausse de la part de jeunes qui ne vivent pas au domicile de leurs parents, comme l'Autriche, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Lituanie, le Mexique et la Slovaquie (Graphique 1.16).

L'évolution des attitudes et des normes peut avoir un effet important sur la fécondité

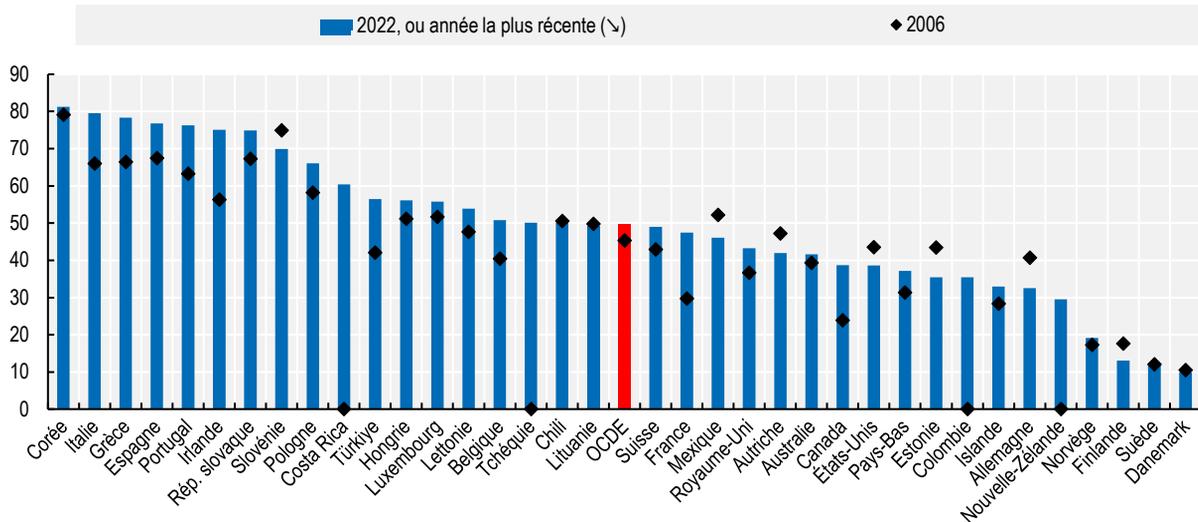
Lorsque les jeunes font face à plusieurs objectifs de vie concurrents, les coûts et les avantages psychosociaux de la parentalité pèsent plus lourd. La façon dont les attitudes et les normes influencent la *perception* que les personnes ont de leur situation est un facteur déterminant. Pour mieux appréhender la baisse de la fécondité et les choix faits par les couples, il convient de comprendre comment les normes et les attitudes ont évolué au fil du temps, et quelle est aujourd'hui leur influence sur le comportement des jeunes adultes.

La *deuxième transition démographique* s'est imposée comme l'une des principales théories expliquant les évolutions intervenues dans la formation des familles au cours des années 2000 et 2010 (Sobotka, 2008^[139]). Elle postule que lorsque les sociétés parviennent à un certain niveau de développement économique, les individus accordent davantage d'importance à des valeurs non matérialistes, comme l'accomplissement personnel. Elle prédit que l'idéal familial perd du terrain en raison de l'importance

accrue accordée à l'autonomie, au choix et à l'autoréalisation. Cela signifie que le fait d'avoir des enfants et de consacrer du temps et des ressources à leur éducation conformément aux normes strictes édictées par la société (voir plus bas) peut être perçu comme concurrent d'autres objectifs de vie. Le choix de l'autoréalisation signifie également que l'on accorde davantage d'importance à la qualité de ses relations, ce qui peut conduire à un report de la formation des couples et accroître la probabilité de s'extraire d'une relation de couple qui ne donne plus satisfaction (Hellstrand, Nisén et Myrskylä, 2022^[140]).

Graphique 1.16. La proportion de jeunes adultes vivant au domicile de leurs parents a augmenté dans de nombreux pays

Proportion de jeunes adultes (2029 ans) vivant chez leurs parents



1. La moyenne de l'OCDE n'est pas pondérée et exclut la Colombie, le Costa Rica, la Nouvelle-Zélande et la Tchéquie.

2. Les dernières données se rapportent à 2021 pour l'Australie, la Colombie, le Costa Rica, les États-Unis, la Hongrie et la Suisse ; à 2020 pour la Corée, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et la Türkiye ; à 2018 pour l'Islande ; et à 2017 pour le Canada et le Chili.

3. Les données de 2006 se rapportent à 2007 pour le Canada et les États-Unis, et à 2008 pour le Mexique et la Suisse.

Source : calculs de l'OCDE fondés sur les enquêtes EU-SILC, HILDA (Australie), ECR (Canada), CASEN (Chili) et CPS (États-Unis), ainsi que sur les estimations fournies par Statistics New Zealand (Nouvelle-Zélande).

StatLink  <https://stat.link/8izn31>

Famille contre réalisation de soi

La plupart des naissances sont désirées (bien que l'on compte encore des naissances non planifiées) et un nombre croissant de personnes ont l'intention d'avoir – et ont effectivement – moins d'enfants. Parallèlement à ces évolutions, il est de plus en plus accepté de ne pas avoir d'enfant. Rotkirch (2020^[141]) a vu émerger un nouvel « idéal de vie sans enfant » en Finlande, tandis que Guzzo (2022^[142]) a observé, aux États-Unis, qu'un nombre croissant de jeunes adultes ne veulent pas avoir d'enfant. Le fait de ne pas vouloir renoncer à son mode de vie actuel figure parmi les raisons expliquant que l'on tarde à devenir parent, ou que l'on y renonce (Alakärppä et al., 2022^[143] ; Rotkirch, 2020^[141]). Les objectifs de vie autres que la vie de famille et les enfants ont gagné du terrain ces dernières années (OCDE, 2023^[74]). Un nombre croissant de personnes choisissent de reporter le moment d'avoir un enfant, voire y renoncent totalement, afin de poursuivre d'autres objectifs leur tenant à cœur, comme leur avancement professionnel et des activités favorisant la réalisation de soi (Savelieva, Jokela et Rotkirch, 2022^[144] ; Rotkirch, 2020^[141]). Rotkirch (2020^[141]) a constaté que de nombreux jeunes décrivent le fait d'avoir des enfants – plutôt que de ne pas en avoir – comme un « sacrifice ».

Pressions associées à la parentalité

Les exigences normatives de « bonne parentalité » se sont durcies, ou ont du moins gagné en importance. La recherche d'un équilibre entre les coûts et les avantages de la parentalité – qu'ils soient financiers ou non – a été largement étudiée afin de mieux appréhender le raisonnement qui sous-tend le choix des générations actuelles d'avoir moins d'enfants que les précédentes, voire de ne pas en avoir du tout (Mynarska et Rytel, 2022^[145] ; Cools et Strøm, 2020^[146] ; Lebano et Jamieson, 2020^[147]). Les parents ont tendance à consacrer de plus en plus de temps à l'éducation de leurs enfants, plutôt que de les laisser grandir sans trop intervenir, et cela vaut en particulier pour les parents très instruits (Ellingsæter, Kitterød et Hansen, 2022^[148]), comme l'a postulé (Becker, 1960^[3]). En Norvège par exemple, entre 2000 et 2010, le temps consacré chaque jour par les hommes et les femmes à leurs responsabilités familiales a augmenté, passant de 39 minutes à 54 minutes pour les hommes, et de 1 heure et 12 minutes à 1 heure et 19 minutes pour les femmes (SSB, 2022^[149]). En Corée, les parents sont soumis à une forte culture de la

« parentalité hélicoptère » ou « surparentalité », qui leur impose – aux mères en particulier – de microgérer les journées de leurs enfants afin d’optimiser leurs chances de réussite dans un environnement éducatif de plus en plus compétitif. Il s’avère que cette culture de la « parentalité hélicoptère » entrave la capacité émotionnelle et financière des parents à avoir des enfants, ainsi que la capacité des enfants à gagner en autonomie, en indépendance, et à vivre heureux (OCDE, 2019^[106]).

Le choix de retarder le moment de fonder une famille ou de l’éviter est justifié en grande partie par la crainte de ne pas être en mesure de satisfaire à l’idéal de la parentalité intensive. Des données qualitatives provenant d’Europe montrent que l’une des principales raisons pour lesquelles certaines femmes au début de la trentaine choisissent de reporter le moment d’avoir des enfants est qu’elles ne pensent pas être à la hauteur de l’idéal de maternité (Lebano et Jamieson, 2020^[147] ; Rotkirch, 2020^[141]). Des effets similaires sont également observés aux États-Unis, où l’investissement économique nécessaire est souvent plus important que dans nombre de pays européens, le niveau des aides publiques étant élevé dans les pays disposant d’une protection sociale (Guzzo, 2022^[142]).

Avec la déstigmatisation de l’infécondité et l’élargissement du débat autour de l’opportunité d’avoir des enfants, il n’est pas surprenant que les jeunes adultes tiennent de plus en plus compte, au moment de faire un choix, de l’état du monde dans lequel leurs éventuels enfants grandiraient. Par exemple, des données qualitatives provenant de Suède montrent que les jeunes adultes et les adolescents réfléchissent tout autant à l’impact des enfants sur le climat qu’à l’impact du changement climatique sur la vie de leurs futurs enfants. En effet, les participants considèrent le projet d’avoir des enfants comme une option égoïste, en grande partie parce qu’ils craignent que leur progéniture ait une mauvaise qualité de vie lorsque le changement climatique aura rendu le monde moins habitable (Bodin et Björklund, 2022^[150]). D’après une étude réalisée en 2020 aux États-Unis, 26 % des adultes sans enfant ont déclaré que le changement climatique était soit une « raison majeure », soit une « raison mineure » de ne pas avoir d’enfant (Jenkins, 2020^[151]). Un autre sondage met en évidence des résultats similaires en Australie, 33 % des femmes interrogées âgées de moins de 30 ans déclarant : « je me repose la question d’avoir des enfants, ou d’autres enfants, parce que je suis de plus en plus préoccupée à l’idée qu’ils feront face à un avenir rendu incertain par le changement climatique » (Australian Conservation Foundation, 2019^[152]). Au Canada, des adolescents ont signé l’engagement « No Future, No Children » (Pas d’avenir, pas d’enfants) pour faire comprendre aux pouvoirs publics qu’ils souhaitent la mise en œuvre de mesures décisives en faveur du climat avant de pouvoir se sentir suffisamment en confiance pour avoir des enfants (Climate Strike Canada, 2019^[153]). Des données en provenance de Chine montrent que les préoccupations climatiques jouent un certain rôle, même si elles ne sont pas les plus fréquemment citées parmi les déterminants des décisions de fécondité (Fu, Schneider-Mayerson et Montefrio, 2022^[154]).

La progression de l’égalité de genre modifie la façon dont les ménages organisent leur vie

Le taux d’activité des femmes ayant augmenté, les familles ont dû trouver un nouvel équilibre entre leurs stratégies de gestion de carrière et leurs responsabilités familiales. Les intentions de fécondité sont largement déterminées par la possibilité de trouver un équilibre perçu comme juste entre vie professionnelle et vie familiale. La perspective d’un conflit entre responsabilités familiales et carrière professionnelle peut donc être un facteur décisif pour les personnes qui réfléchissent à devenir parents ou à avoir un autre enfant, en particulier pour les femmes, qui continuent d’assumer la majeure partie de ces responsabilités et des tâches ménagères. Toutefois, même si les normes sociales imputant les responsabilités familiales et domestiques aux femmes n’ont pas évolué pendant plusieurs décennies, les hommes commencent tout doucement à s’occuper des enfants et à participer aux tâches ménagères, et des mesures de soutien à l’égalité des genres au sein des ménages sont mises en place peu à peu (Pew Research Center, 2019^[155]). Cette évolution des attitudes et des pratiques peut aider les couples à concilier vie professionnelle et vie familiale, et favoriser une hausse des taux de fécondité (Goldscheider, Bernhardt et Lappegård, 2015^[156]). Dans le cadre d’une analyse documentaire systématique portant sur l’évolution des normes en matière d’égalité de genre, Raybould et Sear (2021^[157]) ont constaté que les naissances augmentent effectivement lorsque les couples optent pour le modèle femme au foyer/homme au travail ou pour un modèle égalitaire dans lequel le travail rémunéré et non rémunéré est réparti équitablement entre les deux membres du couple, ce qui n’est pas le cas lorsque les mères assument un double fardeau domestique et professionnel.

Toutefois, les transitions entre les états normatifs ne sont pas simples, et les désaccords au sein des ménages quant à l’organisation de la vie familiale et professionnelle freinent les intentions de fécondité. Les travaux de recherche donnent généralement à penser que l’équité réelle et perçue de la répartition des responsabilités familiales et domestiques est un paramètre déterminant pour comprendre les choix des couples en matière de fécondité (Kolk, 2019^[158] ; Lappegård, 2020^[159]). Doepke et Kindermann (2019^[160]), par exemple, ont observé une corrélation entre répartition inégale des responsabilités familiales et domestiques et désaccord sur les intentions de fécondité. Ce désaccord entre les partenaires vient souvent de ce que les femmes souhaitent moins d’enfants lorsqu’elles assument la majeure partie du travail non rémunéré ; il est relativement plus fréquent dans les pays à faible fécondité.

En Norvège, où la part des hommes participant aux tâches familiales et domestiques est l’une des plus importantes de la zone OCDE, ce sont généralement les partenaires masculins qui refusent d’avoir un (autre) enfant (Cools et Strøm, 2020^[146]). Cette hésitation des hommes à avoir un (autre) enfant traduit vraisemblablement une évolution de la condition de père au sein des sociétés plus égalitaires. En effet, la nécessité de réfléchir à l’organisation de son temps et à sa participation aux tâches familiales et domestiques – ainsi qu’aux autres coûts d’opportunité – est un phénomène plus récent pour les futurs pères que pour les futures mères. De fait, il a été suggéré que les exigences accrues vis-à-vis des pères, tant en termes de temps que d’engagement émotionnel, sont l’un des principaux facteurs qui les poussent à retarder leur paternité ou à éviter d’avoir des enfants (Jensen, 2013^[161] ; Goldscheider, Bernhardt et Lappegård, 2015^[156]). Des travaux qualitatifs menés en Norvège ont également montré que les hommes qui n’ont pas d’enfant insistent sur le fait qu’ils veulent être sûrs de leur relation, avoir une situation financière stable, et pouvoir « être présents » pour leur famille. Du fait de ces nouvelles attentes vis-à-vis des parents (et des pères en particulier), les participants hésitent à avoir des enfants (Cools et Strøm, 2020^[146]).

Pistes de réflexion

Les familles demeurent la clé de voûte de toute société dans la zone OCDE (OCDE, 2011^[91]), et les politiques familiales modernes ont pour objectif de les soutenir tout en visant la réalisation d'une série d'objectifs interdépendants (Adema, 2012^[162]). Ces objectifs sont les suivants, sans ordre particulier :

- Lutter contre la pauvreté des enfants et des familles ;
- Promouvoir le développement de l'enfant et, de manière générale, améliorer son bien-être pendant ses premières années ;
- Améliorer l'égalité de genre ;
- Mobiliser l'offre de main-d'œuvre féminine afin de favoriser la croissance économique et garantir la viabilité financière des systèmes de protection sociale ;
- Aider les parents à concilier responsabilités professionnelles et familiales ;
- Mettre en place les conditions pour permettre aux citoyens d'avoir le nombre d'enfants désiré au moment de leur choix.

Le poids de ces objectifs de politique familiale varie d'un pays à l'autre, et si les convictions natalistes renforcées par la faiblesse des taux de fécondité sont susceptibles d'être un déterminant important de la conception des politiques au Japon, en Hongrie et en Corée, par exemple, elles ne jouent aucun rôle perceptible dans l'élaboration des politiques britanniques ou néerlandaises, malgré les inquiétudes suscitées par l'évolution démographique (Staatscommissie Demografische Ontwikkelingen 2025, 2024^[163]).

De plus en plus de familles ont besoin que les deux parents aient un emploi rémunéré pour maintenir leur revenu. Des pays comme le Danemark, la France, la Norvège et la Suède possèdent tout un éventail de mesures destinées à favoriser un bon équilibre entre travail et famille à travers un ensemble de dispositifs de soutien, parmi lesquels figurent le congé parental rémunéré et l'investissement dans l'EAJE, et consacrent plus de 3 % de leur PIB aux aides aux familles. Jusqu'à récemment, ces pays parvenaient encore à maintenir leur taux de fécondité à peine en deçà du seuil de renouvellement des générations. Vers 2022-23, cependant, la plupart d'entre eux avaient vu leur indicateur conjoncturel de fécondité *reculer* pour s'établir aux alentours de la moyenne OCDE. À l'inverse, la Hongrie a porté ses dépenses afférentes aux prestations familiales au-delà de 3 % du PIB et relevé son indicateur conjoncturel de fécondité jusqu'à atteindre cette même moyenne au cours des dix dernières années. De toute évidence, les politiques relatives au travail et la politique familiale ne peuvent à elles seules expliquer la variation des taux de fécondité entre les pays.

Les inquiétudes entourant le coût du logement s'imposent de plus en plus comme le principal obstacle à l'accueil d'enfants (supplémentaires), les dépenses connexes ayant considérablement augmenté depuis la fin des années 1990 dans la plupart des pays de l'OCDE. Pour toute une série de raisons qui dépassent largement le cadre de la formation des familles, les pays ont réfléchi à des mesures visant à rendre le logement (plus) abordable (OCDE, 2021^[133]). Les interventions dans le domaine de la politique du logement varient considérablement d'un pays à l'autre. En Autriche, au Danemark, en France et aux Pays-Bas, par exemple, le secteur de logement social est bien développé et dessert un large éventail de clients, alors qu'en Hongrie, les pouvoirs publics misent davantage sur les aides à l'accession à la propriété, qui ciblent les familles avec des enfants.

Les choix personnels quant au fait d'avoir ou non des enfants dépendent d'un ensemble de facteurs. Il s'ensuit qu'une approche pluridimensionnelle est nécessaire pour permettre aux individus d'avoir le nombre d'enfants souhaité, au moment voulu, car la résolution d'un problème (par exemple, la mise en place d'une aide à la garde des enfants) ne permet pas forcément de lever les autres obstacles à la parentalité (comme le coût du logement ou les horaires de travail très lourds). Les politiques publiques ne peuvent en effet agir seules sur ces obstacles ; elles doivent former un ensemble cohérent avec les pratiques des institutions du marché du travail et des entreprises, qui sont définies conjointement par les employeurs et les organisations syndicales. En outre, pour qu'une mesure ait un effet durable, ses bénéficiaires doivent être convaincus de sa pérennité : les mesures considérées comme temporaires n'auront au mieux qu'un effet à court terme.

La marge de manœuvre budgétaire disponible pour consacrer davantage de moyens aux familles se révélera sans doute limitée, cependant la meilleure des solutions qui s'offrent aux pays soucieux de leur taux de fécondité reste encore de promouvoir l'égalité entre les genres et un partage plus équitable de l'activité professionnelle et des responsabilités parentales. Cela suppose de mettre en place des mesures de politique familiale qui aident à concilier travail et vie de famille, mais exige aussi de porter plus d'attention aux coûts afférents à l'entretien des enfants, et en particulier aux coûts de logement. Toutefois, eu égard à l'évolution des préférences individuelles en matière de fécondité, il paraît peu probable que ces mesures permettent aux pays de se rapprocher du seuil de renouvellement des générations.

De manière plus générale, il conviendrait que les pouvoirs publics réfléchissent aux moyens de s'adapter à l'évolution démographique, ne serait-ce que parce que toute progression du taux de fécondité ne se répercutera sur la population active qu'à distance d'une vingtaine d'années. Ces moyens – qui excèdent le cadre de la politique familiale et l'objet du présent chapitre – (voir Encadré 1.2) pourraient consister à viser un solde migratoire positif, à intégrer un plus grand nombre de groupes sous-représentés dans la population active et à prendre des mesures pour améliorer leur productivité afin d'atténuer les conséquences économiques et budgétaires d'une éventuelle diminution de la main-d'œuvre. L'amélioration de la santé de la population et la prolongation de la vie professionnelle soutiendront également ces efforts et réduiront les tensions budgétaires.

Références

- Adema, W. (2012), « Setting the scene: The mix of family policy objectives and packages across the OECD », *Children and Youth Services Review*, vol. 34/3, pp. pp. 487-498, <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.10.007>. [162]
- Adema, W. (2006), « Towards coherent care and education support policies for New Zealand families », *Social Policy Journal of New Zealand - Te Puna Whakaaro* 28, pp. pp. 46-76, <https://www.msd.govt.nz/about-msd-and-our-work/publications-resources/journals-and-magazines/social-policy-journal/spj28/28-towards-coherent-care-and-education-support-policies-for-new-zealand-families-p46-76.html>. [87]
- Adema, W., N. Ali et O. Thévenon (2014), *Changes in Family Policies and Outcomes: Is there Convergence?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jz13wllxgzt-en>. [53]
- Adema, W., J. Fluchtmann et V. Patrini (2023), « Mettre l'égalité des genres au cœur de toutes les politiques publiques », dans *Joining Forces for Gender Equality : What is Holding us Back?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a3452d6b-en>. [52]
- Ahn, J. et al. (2021), « The Association Between Long Working Hours and Infertility », *Safety and Health at Work*, vol. 12/4, pp. pp. 517-521, <https://doi.org/10.1016/j.shaw.2021.07.005>. [167]
- Alakärppä, O. et al. (2022), « Young women's contradictory expectations and their perceived capabilities for future work-family reconciliation in Finland », *Journal of Youth Studies*, <https://doi.org/10.1080/13676261.2022.2098703>. [143]
- Alderotti, G. (2022), « Female employment and first childbirth in Italy: what news? », *Genus*, vol. 78/1, <https://doi.org/10.1186/s41118-022-00162-w>. [62]
- Alderotti, G. et al. (2021), « Employment Instability and Fertility in Europe: A Meta-Analysis », *Demography*, vol. 58/3, pp. pp. 871-900, <https://doi.org/10.1215/00703370-9164737>. [67]
- André, C., P. Gal et M. Schieff (forthcoming), *Enhancing Productivity and Growth in an Aging Society*. [39]
- Ang, X. (2015), « The Effects of Cash Transfer Fertility Incentives and Parental Leave Benefits on Fertility and Labor Supply: Evidence from Two Natural Experiments », *Journal of Family and Economic Issues*, vol. 36/2, pp. pp. 263-288, <https://doi.org/10.1007/s10834-014-9394-3>. [96]
- Australian Conservation Foundation (2019), *New survey shows women will change their lives – and votes – for climate action*, Australian Conservation Foundation, https://www.acf.org.au/women_will_change_their_lives_and_votes_for_climate_action. [152]
- Ayllón, S. (2019), « Job insecurity and fertility in Europe », *Review of Economics of the Household*, vol. 17/4, <https://doi.org/10.1007/s11150-019-09450-5>. [63]
- Bailey, M., J. Currie et H. Schwandt (2022), *The Covid-19 Baby Bump: The Unexpected Increase in U.S. Fertility Rates in Response to the Pandemic*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w30569>. [14]
- Bar, M. et al. (2018), « Why did rich families increase their fertility? Inequality and marketization of child care », *Journal of Economic Growth*, vol. 23/4, pp. pp. 427-463, <https://doi.org/10.1007/s10887-018-9160-8>. [48]
- Barro, R. et J. Lee (2013), « A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010 », *Journal of Development Economics*, vol. 104, pp. pp. 184-198, <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2012.10.001>. [43]
- Beaujouan, E. et C. Berghammer (2019), « The Gap Between Lifetime Fertility Intentions and Completed Fertility in Europe and the United States: A Cohort Approach », *Population Research and Policy Review*, vol. 38/4, pp. pp. 507-535, <https://doi.org/10.1007/s11113-019-09516-3>. [11]
- Becker, G. (1960), « An economic analysis of fertility », Columbia University Press, pp. pp. 209-240, <http://www.nber.org/chapters/c2387.pdf>. [3]

- Bergsvik, J., A. Fauske et R. Hart (2021), « Can Policies Stall the Fertility Fall? A Systematic Review of the (Quasi-) Experimental Literature », *Population and Development Review*, vol. 47/4, pp. pp. 913-964, <https://doi.org/10.1111/padr.12431>. [94]
- Berninger, I. (2013), « Women's income and childbearing in context: First births in Denmark and Finland », *Acta Sociologica (United Kingdom)*, vol. 56/2, <https://doi.org/10.1177/0001699312444933>. [60]
- Bhasin, S. et al. (2019), « The Implications of Reproductive Aging for the Health, Vitality, and Economic Welfare of Human Societies », *The Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*, vol. 104/9, pp. pp. 3821-3825, <https://doi.org/10.1210/jc.2019-00315>. [23]
- Bhattacharjee, N. et al. (2024), « Global fertility in 204 countries and territories, 1950–2021, with forecasts to 2100: a comprehensive demographic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021 », *The Lancet*, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(24\)00550-6](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(24)00550-6). [8]
- Bipartisan Policy Centre (2024), *State Paid Family Leave Laws Across the U.S.*, <https://bipartisanpolicy.org/explainer/state-paid-family-leave-laws-across-the-u-s/> (consulté le 8 March 2024). [93]
- Bodin, M. et J. Björklund (2022), « “Can I take responsibility for bringing a person to this world who will be part of the apocalypse?”: Ideological dilemmas and concerns for future well-being when bringing the climate crisis into reproductive decision-making », *Social Science & Medicine*, vol. 302, <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2022.114985>. [150]
- Bonner, S. et D. Sarkar (2020), « Who responds to fertility-boosting incentives? Evidence from pro-natal policies in Australia », *Demographic Research*, vol. 42, pp. pp. 513-548, <https://doi.org/10.4054/demres.2020.42.18>. [124]
- Borumandnia, N. et al. (2022), « Worldwide trend analysis of primary and secondary infertility rates over past decades: A cross-sectional study », *International Journal of Reproductive BioMedicine (IJRM)*, pp. pp. 37-46, <https://doi.org/10.18502/ijrm.v20i1.10407>. [27]
- Brauner-Otto, S. (2021), « Housing and fertility: a macro-level, multi-country investigation, 1993-2017 », *Housing Studies*, pp. pp. 1-28, <https://doi.org/10.1080/02673037.2021.1893279>. [135]
- Buckles, K., M. Guldi et L. Schmidt (2019), *Fertility Trends in the United States, 1980-2017: The Role of Unintended Births*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w25521>. [30]
- Buckles, K., D. Hungerman et S. Lugauer (2020), « Is Fertility a Leading Economic Indicator? », *The Economic Journal*, vol. 131/634, pp. pp. 541-565, <https://doi.org/10.1093/ej/ueaa068>. [75]
- Burkimsher, M. (2015), « Europe-wide fertility trends since the 1990s: Turning the corner from declining first birth rates », *Demographic Research*, vol. 32, pp. pp. 621-656, <https://doi.org/10.4054/demres.2015.32.21>. [10]
- Causa, O., N. Luu et M. Abendschein (2021), *Labour market transitions across OECD countries: Stylised facts*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/62c85872-en>. [69]
- Chuard, C. et P. Chuard-Keller (2021), « Baby bonus in Switzerland: Effects on fertility, newborn health, and birth-scheduling », *Health Economics (Royaume-Uni)*, vol. 30/9, <https://doi.org/10.1002/hec.4366>. [127]
- Chudnovskaya, M. (2019), « Trends in Childlessness Among Highly Educated Men in Sweden », *European Journal of Population*, vol. 35/5, pp. pp. 939-958, <https://doi.org/10.1007/s10680-018-9511-3>. [51]
- Chung, H., S. Bekker et H. Houwing (2012), « Young people and the post-recession labour market in the context of Europe 2020 », *Transfer: European Review of Labour and Research*, vol. 18/3, pp. pp. 301-317, <https://doi.org/10.1177/1024258912448590>. [68]
- Chung, H. et B. Meuleman (2017), « European parents' attitudes towards public childcare provision: the role of current provisions, interests and ideologies », *European Societies*, vol. 19/1, pp. pp. 49-68, <https://doi.org/10.1080/14616696.2016.1235218>. [108]

- Ciganda, D., A. Lorenti et L. Dommermuth (2021), « Changes in the educational gradient of fertility not driven by changes in preferences », *MPIDR Working Paper*, vol. 2021/016, <https://www.demogr.mpg.de/papers/working/wp-2021-016.pdf>. [46]
- Climate Strike Canada (2019), *No Future No Children Pledge*, <https://www.climatestrikecanada.org/no-future-no-children>. [153]
- Comolli, C. (2017), « The fertility response to the Great Recession in Europe and the United States: Structural economic conditions and perceived economic uncertainty », *Demographic Research*, vol. 36, pp. pp. 1549-1600, <https://doi.org/10.4054/demres.2017.36.51>. [72]
- Comolli, C. et al. (2021), « Beyond the Economic Gaze: Childbearing During and After Recessions in the Nordic Countries », *European Journal of Population*, vol. 37/2, pp. pp. 473-520, <https://doi.org/10.1007/s10680-020-09570-0>. [54]
- Comolli, C. et D. Vignoli (2021), « Spreading Uncertainty, Shrinking Birth Rates: A Natural Experiment for Italy », *European Sociological Review*, vol. 37/4, pp. pp. 555-570, <https://doi.org/10.1093/esr/jcab001>. [73]
- Cools, S. et M. Strøm (2020), *Ønsker om barn: en spørreundersøkelse om fertilitet, arbeidsliv og familiepolitikk*, Institut for samfunnsforskning, <https://samfunnsforskning.brage.unit.no/samfunnsforskning-xmlui/handle/11250/2645776>. [146]
- Cournède, B. et M. Plouin (2022), *No Home for The Young? Stylised Facts and Policy Challenges*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/housing/no-home-for-the-young.pdf>. [138]
- Cygan-Rehm, K. (2015), « Parental leave benefit and differential fertility responses: evidence from a German reform », *Journal of Population Economics*, vol. 29/1, pp. pp. 73-103, <https://doi.org/10.1007/s00148-015-0562-z>. [99]
- Dahl, G. et al. (2016), « What is the case for paid maternity leave? », *Review of Economics and Statistics*, vol. 98/4, https://doi.org/10.1162/REST_a_00602. [97]
- DANE (2023), *Estadísticas Vitales (EEVV), Nacimientos en Colombia*, <https://www.dane.gov.co/files/operaciones/EEVV/bol-EEVV-Nacimientos-IIItrim2023.pdf> (consulté le 14 March 2024). [21]
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population (2020), *World Fertility and Family Planning 2020: Highlights*, https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/family/World_Fertility_and_Family_Planning_2020_Highlights.pdf. [42]
- Doepke, M. et al. (2022), *The Economics of Fertility: A New Era*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w29948>. [32]
- Doepke, M. et F. Kindermann (2019), « Bargaining over Babies: Theory, Evidence, and Policy Implications », *American Economic Review*, vol. 109/9, pp. pp. 3264-3306, <https://doi.org/10.1257/aer.20160328>. [160]
- Duvander, A. et al. (2019), « Parental leave policies and continued childbearing in Iceland, Norway, and Sweden », *Demographic Research*, vol. 40, pp. pp. 1501-1528, <https://doi.org/10.4054/demres.2019.40.51>. [100]
- Duvander, A., T. Lappegård et G. Andersson (2010), « Family policy and fertility: fathers' and mothers' use of parental leave and continued childbearing in Norway and Sweden », *Journal of European Social Policy*, vol. 20/1, pp. pp. 45-57, <https://doi.org/10.1177/0958928709352541>. [101]
- Ekert, M. (2022), « Subject: Econometric analysis of the "family 500+" program – a study of the impact of the social benefit on the fertility of poles », <https://doi.org/10.19253/remme.2022.01.001>. [121]
- Ellingsæter, A., R. Kitterød et M. Hansen (2022), « How does parental time relate to social class in a Nordic welfare state? », *Acta Sociologica*, vol. 65/2, <https://doi.org/10.1177/00016993211052079>. [148]
- El-Mallakh, N. (2021), « Fertility, Family Policy, and Labor Supply: Quasi-Experimental Evidence from France », *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.3969868>. [129]

- Esteve, A. et al. (2020), *Moving out the parental home and partnership formation as social determinants of low fertility*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, <https://doi.org/10.1553/populationyearbook2020.deb02>. [137]
- Farré, L. et L. González (2019), « Does paternity leave reduce fertility? », *Journal of Public Economics*, vol. 172, pp. pp. 52-66, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.12.002>. [102]
- FEM (2024), *The Global Risks Report 2024*, https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf. [81]
- Fluchtmann, J., M. Keese et W. Adema (2024), *Gender equality and economic growth : Past progress and future potential*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fb0a0a93-en>. [40]
- Fluchtmann, J., V. van Veen et W. Adema (2023), *Fertility, employment and family policy : A cross-country panel analysis*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/326844f0-en>. [2]
- Fukai, T. (2017), « Childcare availability and fertility: Evidence from municipalities in Japan », *Journal of the Japanese and International Economies*, vol. 43, pp. pp. 1-18, <https://doi.org/10.1016/j.jjie.2016.11.003>. [109]
- Fu, X., M. Schneider-Mayerson et M. Montefrio (2022), « The reproductive climate concerns of young, educated Chinese: 'when the nest is upset, no egg is left intact' », *Environmental Sociology*, <https://doi.org/10.1080/23251042.2022.2132629>. [154]
- Gaskins, A. et al. (2015), « Work schedule and physical factors in relation to fecundity in nurses », *Occupational and Environmental Medicine*, vol. 72/11, pp. pp. 777-783, <https://doi.org/10.1136/oemed-2015-103026>. [166]
- Gatta, A. et al. (2021), « Employment uncertainty and fertility intentions: Stability or resilience? », *Population Studies*, <https://doi.org/10.1080/00324728.2021.1939406>. [76]
- Gershoni, N. et C. Low (2021), « Older Yet Fairer: How Extended Reproductive Time Horizons Reshaped Marriage Patterns in Israel », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 13/1, pp. pp. 198-234, <https://doi.org/10.1257/app.20180780>. [31]
- Goldscheider, F., E. Bernhardt et T. Lappegård (2015), « The Gender Revolution: A Framework for Understanding Changing Family and Demographic Behavior », *Population and Development Review*, vol. 41/2, pp. pp. 207-239, <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2015.00045.x>. [156]
- González, L. et S. Trommlerová (2021), « Cash Transfers and Fertility: How the Introduction and Cancellation of a Child Benefit Affected Births and Abortions », *Journal of Human Resources*, pp. 0220-10725R2, <https://doi.org/10.3368/jhr.59.1.0220-10725r2>. [128]
- Gray, E. et al. (2022), *Impacts of Policies on Fertility Rates*, https://population.gov.au/sites/population.gov.au/files/2022-03/ANU_Impacts-of-Policies-on-Fertility-Rates-Full-report.pdf. [107]
- Guetto, R., G. Bazzani et D. Vignoli (2020), « Narratives of the future shape fertility in uncertain times. Evidence from the COVID-19 pandemic », *DISIA Working Paper*, vol. 11, https://EconPapers.repec.org/RePEc:fir:econom:wp2020_11. [80]
- Guillemette, Y. et D. Turner (2021), *The long game: Fiscal outlooks to 2060 underline need for structural reform*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a112307e-en>. [37]
- Gurov, I. et E. Kulikova (2022), « Fertility-Household Credit Burden Nexus at the Present Stage », *Population and Economics*, vol. 6/1, pp. pp. 36-61, <https://doi.org/10.3897/popecon.6.e76066>. [136]
- Guzmán, J. (2009), *Population Dynamics and Climate Change*, FNUAP et IIED, https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/pop_dynamics_climate_change_0.pdf. [85]
- Guzzo, K. (2022), « The Formation and Realization of Fertility Goals Among a US Cohort in the Post-Recession Years », *Population and development review*, pp. pp. 1-36, <https://doi.org/10.1111/padr.12509>. [142]

- Hart, R. (2015), « Earnings and first birth probability among Norwegian men and women 1995-2010 », *Demographic Research*, vol. 33/1, <https://doi.org/10.4054/DemRes.2015.33.38>. [61]
- Hart, R., S. Andersen et N. Drange (2022), « Effects of extended paternity leave on family dynamics », *Journal of Marriage and Family*, vol. 84/3, pp. pp. 814-839, <https://doi.org/10.1111/jomf.12818>. [104]
- Hazan, M., D. Weiss et H. Zoabi (2021), « Marketization and the Fertility of Highly Educated Women along the Extensive and Intensive Margin », n° 16647, <https://cepr.org/publications/dp16647>. [49]
- Heckman, J. et D. Masterov (2007), « The Productivity Argument for Investing in Young Children », *Review of Agricultural Economics*, vol. 29/3, pp. pp. 446-493, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9353.2007.00359.x>. [89]
- Hellstrand, J., J. Nisén et M. Myrskylä (2022), « Less Partnering, Less Children, or Both? Analysis of the Drivers of First Birth Decline in Finland Since 2010 », *European Journal of Population*, vol. 38, pp. pp. 191-221, <https://doi.org/10.1007/s10680-022-09605-8>. [140]
- Huang, B. et al. (2023), « Global, regional and national burden of male infertility in 204 countries and territories between 1990 and 2019: an analysis of global burden of disease study », *BMC Public Health*, vol. 23/1, <https://doi.org/10.1186/s12889-023-16793-3>. [25]
- INEGI (2023), *Estadística de Nacimientos Registrados (ENR) 2022*, <https://www.inegi.org.mx/contenidos/saladeprensa/boletines/2023/NR/NR2022.pdf> (consulté le 14 March 2024). [22]
- Ivanova, K. et N. Balbo (2024), « Societal Pessimism and the Transition to Parenthood: A Future Too Bleak to Have Children? », *Population and Development Review*, <https://doi.org/10.1111/padr.12620>. [82]
- Jalovaara, M. et al. (2019), « Education, Gender, and Cohort Fertility in the Nordic Countries », *European Journal of Population*, vol. 35/3, pp. pp. 563-586, <https://doi.org/10.1007/s10680-018-9492-2>. [45]
- Jenkins, L. (2020), *1 in 4 Childless Adults Say Climate Change Has Factored Into Their Reproductive Decisions*, <https://morningconsult.com/2020/09/28/adults-children-climate-change-polling/>. [151]
- Jensen, A. (2013), *A gender boomerang on fertility? How increasing expectations of fatherhood may prevent men from having children*, *Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques Chaire Quetelet 2010*, <https://hdl.handle.net/2078.1/pul:29303100278500>. [161]
- Jeong, K. et al. (2022), « The relationship between changes in the Korean fertility rate and policies to encourage fertility », *BMC Public Health*, vol. 22/1, <https://doi.org/10.1186/s12889-022-14722-4>. [113]
- Jia, F. (dir. pub.) (2023), « Climate change, mental health, and reproductive decision-making: A systematic review », *PLOS Climate*, vol. 2/11, p. e0000236, <https://doi.org/10.1371/journal.pclm.0000236>. [84]
- Jones, G. (2019), « Ultra-low fertility in East Asia: policy responses and challenges », *Asian Population Studies*, vol. 15/2, pp. pp. 131-149, <https://doi.org/10.1080/17441730.2019.1594656>. [114]
- Joris, W., L. Puustinen et L. d'Haenens (2018), « More news from the Euro front: How the press has been framing the Euro crisis in five EU countries », *The International Communication Gazette*, vol. 80/6, <https://doi.org/10.1177/1748048518754375>. [83]
- Kim, J. et C. Sparks (2019), « The influence of housing on family size in South Korea: Unstable housing and parity specific risk. », *Working Paper*, <https://doi.org/10.31235/osf.io/89gcu>. [130]
- Kleven, H. et al. (2022), *Do Family Policies Reduce Gender Inequality? Evidence from 60 Years of Policy Experimentation*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w28082>. [112]
- Kleven, H. et al. (2019), « Child Penalties across Countries: Evidence and Explanations », *AEA Papers and Proceedings*, vol. 109, pp. pp. 122-126, <https://doi.org/10.1257/pandp.20191078>. [57]
- Kolk, M. (2019), « Weak support for a U-shaped pattern between societal gender equality and fertility when comparing societies across time », *Demographic Research*, vol. 40, pp. pp. 27-48, <https://www.jstor.org/stable/26726991>. [158]

- Köppen, K., M. Mazuy et L. Toulemon (2017), « Childlessness in France », dans *Demographic Research Monographs, Childlessness in Europe : Contexts, Causes, and Consequences*, Springer International Publishing, Cham, https://doi.org/10.1007/978-3-319-44667-7_4. [20]
- Kornstad, T. et M. Rønsen (2017), « Women's Wages and Fertility Revisited Evidence from Norway », *European Journal of Population*, vol. 34/4, pp. pp. 491-518, <https://doi.org/10.1007/s10680-017-9435-3>. [165]
- Lambert, A., M. Segú et C. Tiwari (2023), « Working Hours and Fertility: The Impact of Nonstandard Work Schedules on Childbearing in France », *Journal of Family Issues*, p. 0192513X2211509, <https://doi.org/10.1177/0192513x221150975>. [164]
- Lappegård, T. (2020), « Future fertility trends are shaped at the intersection of gender and social stratification », *Vienna Yearbook of Population Research*, vol. 18, pp. pp. 43-48, <https://doi.org/10.1553/populationyearbook2020.deb04>. [159]
- Lappegård, T. et al. (2022), « Understanding the positive effects of the COVID-19 pandemic on women's fertility in Norway », *Statistics Norway Discussion Papers*, vol. 979, https://www.ssb.no/befolkning/fodte-og-dode/artikler/understanding-the-positive-effects-of-the-covid-19-pandemic-on-womens-fertility-in-norway/_attachment/inline/9c05a6f9-0100-4218-bccd-1659e96ae303:86ccb07957174d85769bb67c8e9a5ccbc0247814/DP979_web.pdf. [15]
- Lebano, A. et L. Jamieson (2020), « Childbearing in Italy and Spain: Postponement Narratives », *Population and Development Review*, vol. 41/1, pp. pp. 121-144, <https://doi.org/10.1111/padr.12313>. [147]
- Lee, Y. (2022), « Is Leave for Fathers Pronatalist? A Mixed-Methods Study of the Impact of Fathers' Uptake of Parental Leave on Couples' Childbearing Intentions in South Korea », *Population Research and Policy Review*, vol. 41/4, pp. pp. 1471-1500, <https://doi.org/10.1007/s11113-022-09697-4>. [103]
- Lindberg, L., J. Santelli et S. Desai (2018), « Changing Patterns of Contraceptive Use and the Decline in Rates of Pregnancy and Birth Among U.S. Adolescents, 2007–2014 », *Journal of Adolescent Health*, vol. 63/2, pp. pp. 253-256, <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2018.05.017>. [29]
- Luci-Greulich, A. et O. Thévenon (2013), « The Impact of Family Policies on Fertility Trends in Developed Countries », *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*, vol. 29/4, pp. pp. 387-416, <https://doi.org/10.1007/s10680-013-9295-4>. [55]
- Magda, I. et al. (2019), « Family 500+ » - program evaluation and proposed changes, <https://for.org.pl/en/publications/for-reports/report-family-500-program-evaluation-and-proposed-changes>. [120]
- Maslow, A. (1943), « A theory of human motivation. », *Psychological Review*, vol. 50/4, pp. pp. 370-396, <https://doi.org/10.1037/h0054346>. [1]
- Ministry of Family, Labour and Social Policy, Republic of Poland (2024), *Family 800+. call for applications for the new benefit period starts on February 1*, <https://www.gov.pl/web/family/family-800-call-for-applications-for-the-new-benefit-period-starts-on-february-1#> (consulté le 12 March 2024). [122]
- Mynarska, M. et J. Rytel (2022), « Childbearing motivation at the onset of emerging adulthood », *Journal of Youth Studies*, <https://doi.org/10.1080/13676261.2022.2080536>. [145]
- Natale, F., P. Ueffing et C. Deuster (2023), « How does population influence climate change? Evidence from Europe, 2023, Population and Societies, no. 614 », *Population and Societies*, vol. 614, <https://www.ined.fr/en/publications/editions/population-and-societies/how-does-population-influence-climate-change-evidence-from/>. [86]
- Nieto, A. (2022), « Can subsidies to permanent employment change fertility decisions? », *Labour Economics*, vol. 78, p. 102219, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2022.102219>. [71]
- Nitsche, N. et al. (2018), « Partners' Educational Pairings and Fertility Across Europe », *Demography*, vol. 55/4, pp. pp. 1195-1232, <https://doi.org/10.1007/s13524-018-0681-8>. [47]

- OCDE (2024), *Base de données de l'OCDE sur la famille*, <https://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm>. [12]
- OCDE (2024), *OECD Economic Surveys: Japan 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/41e807f9-en>. [115]
- OCDE (2024), *The OECD tax-benefit data portal*, <https://www.oecd.org/els/soc/benefits-and-wages/data/>. [92]
- OCDE (2023), *Base de données de l'OCDE sur le logement abordable*, <https://www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable/>. [5]
- OCDE (2023), *Employment Database*, <https://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm>. [59]
- OCDE (2023), *Exploring Norway's Fertility, Work, and Family Policy Trends*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f0c7bddf-en>. [74]
- OCDE (2023), *Joining Forces for Gender Equality: What is Holding us Back?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/67d48024-en>. [4]
- OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>. [77]
- OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>. [35]
- OCDE (2023), *Pensions at a Glance 2023: OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/678055dd-en>. [36]
- OCDE (2023), *Perspectives des migrations internationales 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>. [34]
- OCDE (2023), *Regards sur l'éducation 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ffc3e63b-fr>. [44]
- OCDE (2022), *Evolving Family Models in Spain : A New National Framework for Improved Support and Protection for Families*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c27e63ab-en>. [105]
- OCDE (2022), *Final consumption expenditure of households*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=fb84c61d-ebab-419a-bcab-0358cd5d8d12&themetreeid=15> (consulté le 2022). [131]
- OCDE (2022), *Reducing the Gender Employment Gap in Hungary*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fe5bc945-en>. [117]
- OCDE (2022), *The Role of Firms in the Gender Wage Gap in Germany*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e8623d6f-en>. [58]
- OCDE (2021), *Construire pour un avenir meilleur : des politiques pour un logement plus abordable*, Éditions OCDE, Paris, https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060_1060075-0ejk3l4uil&title=ENG_OECD-affordable-housing-policies-brief. [133]
- OCDE (2021), *Pierre par pierre : Bâtir de meilleures politiques du logement*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/78520651-fr>. [132]
- OCDE (2020), *Le logement social : un élément essentiel des politiques de logement d'hier et de demain*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/social/social-housing-policy-brief-2020.pdf>. [134]
- OCDE (2019), *Rejuvenating Korea: Policies for a Changing Society*, Gender Equality at Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c5eed747-en>. [106]

- OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264203426-fr>. [41]
- OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264098794-fr>. [91]
- OCDE (2010), *OECD Reviews of Labour Market and Social Policies: Israel*, OECD Reviews of Labour Market and Social Policies, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264079267-en>. [17]
- OCDE (2008), *Bébés et employeurs - Comment réconcilier travail et vie de famille : Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264032460-fr>. [90]
- ONU DAES (2023), *UN DESA Policy Brief No. 153: India overtakes China as the world's most populous country*, <https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/PB153.pdf>. [6]
- Oshio, T. (2019), « Is a positive association between female employment and fertility still spurious in developed countries? », *Demographic Research*, vol. 41, pp. pp. 1277-1288, <https://doi.org/10.4054/demres.2019.41.45>. [56]
- Parr, N. et R. Guest (2011), « The contribution of increases in family benefits to Australia' s early 21st-century fertility increase: An empirical analysis », *Demographic Research*, vol. 25, pp. pp. 215-244, <https://doi.org/10.4054/demres.2011.25.6>. [125]
- Pew Research Center (2019), *A Changing World: Global Views on Diversity, Gender Equality, Family Life and the Importance of Religion*, Pew Research Center, <https://www.pewresearch.org/global/2019/04/22/a-changing-world-global-views-on-diversity-gender-equality-family-life-and-the-importance-of-religion/>. [155]
- Polish Government (2022), *Strategia Demograficzna 2040*, <https://www.gov.pl/web/demografia/strategia>. [123]
- Pomar, L. et al. (2022), « Impact of the first wave of the COVID-19 pandemic on birth rates in Europe: a time series analysis in 24 countries », *Human Reproduction*, <https://doi.org/10.1093/humrep/deac215>. [13]
- Raute, A. (2019), « Can financial incentives reduce the baby gap? Evidence from a reform in maternity leave benefits », *Journal of Public Economics*, vol. 169, pp. pp. 203-222, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.07.010>. [98]
- Raybould, A. et R. Sear (2021), « Children of the (gender) revolution: A theoretical and empirical synthesis of how gendered division of labour influences fertility », *Population Studies*, vol. 75/2, pp. pp. 169-190, <https://doi.org/10.1080/00324728.2020.1851748>. [157]
- Rindfuss, R. et al. (2007), « Child care availability and first-birth timing in Norway », *Demography*, vol. 44/2, <https://doi.org/10.1353/dem.2007.0017>. [110]
- Rindfuss, R. et al. (2010), « Child-Care Availability and Fertility in Norway », *Population and Development Review*, vol. 36/4, pp. pp. 725-748, <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2010.00355.x>. [111]
- Riphahn, R. et F. Wijnck (2017), « Fertility effects of child benefits », *Journal of Population Economics*, vol. 30/4, pp. pp. 1135-1184, <https://doi.org/10.1007/s00148-017-0647-y>. [126]
- Rotkirch, A. (2020), « The wish for a child », *Vienna Yearbook of Population Research*, vol. 18, pp. pp. 49-61, <https://doi.org/10.1553/populationyearbook2020.deb05>. [141]
- Rouzet, D. et al. (2019), *Fiscal challenges and inclusive growth in ageing societies*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c553d8d2-en>. [38]
- Savelieva, K., M. Jokela et A. Rotkirch (2022), « Reasons to postpone childbearing during fertility decline in Finland », *Marriage & Family Review*, <https://doi.org/10.1080/01494929.2022.2083283>. [144]
- Seltzer, N. (2019), « Beyond the Great Recession: Labor Market Polarization and Ongoing Fertility Decline in the United States », *Demography*, vol. 56/4, pp. pp. 1463-1493, <https://doi.org/10.1007/s13524-019-00790-6>. [64]

- Skakkebaek, N. et al. (2019), « Populations, decreasing fertility, and reproductive health », *The Lancet*, vol. 393/10180, pp. pp. 1500-1501, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(19\)30690-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(19)30690-7). [26]
- Skirbekk, V. (2022), *Decline and Prosper!*, Springer International Publishing, Cham, <https://doi.org/10.1007/978-3-030-91611-4>. [9]
- Sobotka, T. (2008), « Overview Chapter 6: The diverse faces of the Second Demographic Transition in Europe », *Demographic Research*, vol. 19, pp. pp. 171-224, <https://doi.org/10.4054/DemRes.2008.19.8>. [139]
- Sobotka, T. et al. (2023), « Pandemic Roller-Coaster? Birth Trends in Higher-Income Countries During the COVID-19 Pandemic », *Population and Development Review*, <https://doi.org/10.1111/padr.12544>. [16]
- SSB (2022), *Time spent on different activities an average day (hours and minutes), by all activities, sex, age, contents and year*, Statistics Norway, <https://www.ssb.no/en/statbank/table/05994/tableViewLayout1/>. [149]
- Staatscommissie Demografische Ontwikkelingen 2025 (2024), *Gematigde Groei*, <https://open.overheid.nl/documenten/c06c6800-351f-401f-9d7f-942c756a264a/file>. [163]
- Sundhedsdatastyrelsen (2021), *Assisteret reproduktion 2019*, <https://sundhedsdatastyrelsen.dk/da/tal-og-analyser/analyser-og-rapporter/sygdomme-og-behandling/assisteret-reproduktion>. [33]
- Szabó-Morvai, Á. et al. (2019), *Evaluation of family policy measures and their impact on fertility*, HÉTFA Research Institute, https://hetfa.hu/wp-content/uploads/2019/12/2019_fertilitymodels-family-policy.pdf. [119]
- Szántó, I. (2021), *Child and Family Benefits to Halt Hungary's Population Decline, 1965-2020: A Comparison with Polish and Romanian Family Policies*, <http://ahea.pitt.edu/ojs/index.php/ahea/article/view/429>. [118]
- Tan, P., S. Morgan et E. Zagheni (2016), « A Case for "Reverse One-Child" Policies in Japan and South Korea? Examining the Link Between Education Costs and Lowest-Low Fertility », *Population Research and Policy Review*, vol. 35/3, pp. pp. 327-350, <https://doi.org/10.1007/s11113-016-9390-4>. [116]
- Tanturri, M. et al. (2015), *State-of-the-art report Childlessness in Europe*, https://www.ssb.no/befolkning/fodte-og-dode/artikler/understanding-the-positive-effects-of-the-covid-19-pandemic-on-womens-fertility-in-norway/_attachment/inline/9c05a6f9-0100-4218-bccd-1659e96ae303:86ccb07957174d85769bb67c8e9a5ccbc0247814/DP979_web.pdf. [19]
- Thévenon, O. et A. Gauthier (2011), « Family policies in developed countries: a 'fertility-booster' with side-effects », *Community, Work & Family*, vol. 14/2, pp. pp. 197-216, <https://doi.org/10.1080/13668803.2011.571400>. [88]
- Thomas, J. et al. (2022), « The effect of leave policies on increasing fertility: a systematic review », *Humanities and Social Sciences Communications*, vol. 9/1, <https://doi.org/10.1057/s41599-022-01270-w>. [95]
- Tridenti, G. et C. Vezzani (2022), « 035 What to do when it fails? Teenage pregnancy in Europe », *European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology*, vol. 273, pp. e13-e14, <https://doi.org/10.1016/j.ejogrb.2022.02.064>. [28]
- Trimarchi, A. et J. van Bavel (2017), « Education and the Transition to Fatherhood: The Role of Selection Into Union », *Demography*, vol. 54/1, pp. pp. 119-144, <https://doi.org/10.1007/s13524-016-0533-3>. [50]
- Turner, K. et al. (2020), « Male Infertility is a Women's Health Issue—Research and Clinical Evaluation of Male Infertility Is Needed », *Cells*, vol. 9/4, p. 990, <https://doi.org/10.3390/cells9040990>. [24]
- UN DESA Population Division (2022), « World Population Prospects 2022: Summary of Results », *UN DESA/POP/2022/TR/NO. 3.*, https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/wpp2022_summary_of_results.pdf. [7]
- van Wijk, D., H. de Valk et A. Liefbroer (2022), « Economic Precariousness and the Transition to Parenthood: A Dynamic and Multidimensional Approach », *European Journal of Population*, vol. 38/3, pp. pp. 457-483, <https://doi.org/10.1007/s10680-022-09617-4>. [70]

- Vignoli, D. et al. (2020), « A reflection on economic uncertainty and fertility in Europe: A Narrative Framework », *Genus*, vol. 76/28, <https://doi.org/10.1186/s41118-020-00094-3>. [78]
- Vignoli, D. et al. (2021), « Economic Uncertainty and Fertility Intentions: The Causal Effect of Narratives of the Future », *DISTA working papers*. [79]
- Vignoli, D., V. Tocchioni et A. Mattei (2020), « The impact of job uncertainty on first-birth postponement », *Advances in Life Course Research*, vol. 45, p. 100308, <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2019.100308>. [65]
- Weinreb, A. (2023), *Israel's Demography 2023: Declining Fertility, Migration, and Mortality*, Taub Center for Social Policy Studies in Israel, <https://www.taubcenter.org.il/en/research/demography-2023-overview/> (consulté le 16 May 2024). [18]
- Yoo., J. (2022), *Comparative analysis of marriage and birth rates according to employee characteristics.*, http://www.keri.org/web/www/research_0201 (consulté le November 2023). [66]

Notes

¹ Un temps de travail excessivement long peut affecter la santé reproductive des femmes (Ahn et al., 2021^[167] ; Gaskins et al., 2015^[166]). En utilisant des données de panel pour la France, Lambert et al. (2023^[164]) ont constaté que des horaires de travail atypiques réduisent la propension des femmes à avoir un premier enfant, et le travail de nuit a un effet négatif plus marqué sur les taux de fécondité que le fait de travailler le matin, le soir ou le week-end.

² La corrélation entre revenu et fécondité peut varier en fonction du nombre d'enfants. Par exemple, Kornstad et Rønsen (2017^[165]) mettent en évidence une relation en forme de U entre salaire et fécondité. Lorsqu'elles envisagent d'avoir un premier enfant, les femmes perçoivent vraisemblablement un salaire comparativement bas. Elles peuvent préférer attendre et miser sur une progression ultérieure de leurs revenus, reportant ainsi le moment d'avoir un enfant. Pour Kornstad et Rønsen (2017^[165]), cette décision correspond à la courbe décroissante de la corrélation salaire-fécondité : la hausse du salaire se traduit d'abord par une baisse de la fécondité ou un report de la décision. À la naissance de leur deuxième enfant et des enfants suivants, de nombreuses femmes sont susceptibles de percevoir un salaire plus élevé et de se situer sur la courbe croissante, qui correspond à une corrélation positive entre salaire et fécondité.

³ Nieto (2022^[71]) prend appui sur une étude de la population salariée. Étant donné que les partenaires des hommes salariés sont susceptibles d'être inactives, au chômage ou d'exercer une activité indépendante, il est possible d'observer que les subventions améliorent la fécondité des hommes salariés, mais ont un effet différent sur la fécondité des femmes salariées.